

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens prévoient un léger déclin de l'activité économique

Environ 39 p. cent des Canadiens prévoient un déclin économique, il en est peu (six p. cent) qui s'attendent à ce qu'il soit aussi grave que celui des années 30.

Les résultats du dernier sondage sur le sujet sont beaucoup moins pessimistes que ceux de 1979, avant la récession du début des années '80, alors que près de la moitié des Canadiens (48 p. cent) anticipaient une dépression et que 13 p. cent étaient sous l'impression qu'elle rivaliserait avec la grande crise.

Les habitants de l'Est du Canada ne sont pas trop portés à prévoir une récession ou dépression. Seulement une personne sur trois prédit un déclin. Par ailleurs, près de la moitié de la population des Prairies et de la Colombie-Britannique prédit une récession.

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre le 4 et le 7 novembre, auprès de 1 020 adultes âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

Les questions étaient les suivantes:

«Certaines personnes croient que notre pays s'achemine vers une dépression ou une récession d'ici un an ou environ. D'autres ne sont pas d'accord. Quelle est votre opinion à ce sujet?»

Aux personnes prévoyant un déclin, on a demandé: «Selon vous, cette dépression sera-t-elle aussi grave que celle des années '30 ou s'agira-t-il d'une récession moins grave?»

	NATIONAL		INDICES RÉGIONAUX, ALLIÉS/PROX				
	1979	1987	Mont.	Qué.	Ont.	Prairies Col-B.	
Vers une dépression/récession	48%	39%	36%	30%	40%	47%	48%
Pas de dépression	46	54	53	60	54	49	50
Ne savent pas	6	7	12	11	6	5	2
GENRE DE DÉPRESSION:							
Aussi grave que dans les années 30	13	6	1	7	4	10	9
Récession moins grave	31	31	32	21	36	31	37
Ne savent pas	4	2	3	2	6	6	2
	48%	39%	36%	30%	40%	47%	48%

En 1979, la première question ne portait que sur la dépression.

Opposition massive à la hausse des salaires des députés

Mais les Québécois appuient à 44 p. cent la souveraineté-association

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les Québécois s'opposent massivement à ce que les députés siégeant à l'Assemblée nationale se voient de nouvelles augmentations de salaire et ils accordent, par ailleurs, dans une proportion de 44 pour cent, leur appui à l'option de souveraineté-association telle que préconisée par le Parti québécois de l'ancien premier ministre René Lévesque.

Selon le troisième et dernier volet, publié aujourd'hui, d'un sondage commandé par *Le Soleil*, de Québec, 70 pour cent des Québécois estiment que les députés devraient se satisfaire de leur salaire actuel de \$44 500, assorti d'une allocation non imposable de \$8 000.

Ce sondage, réalisé par la firme Sorécom entre les 13 et 24 novembre, précise que seulement 12 pour cent seraient d'accord pour que les députés s'octroient des salaires plus élevés et 15 pour cent des répondants croient au con-

traire qu'ils méritent même une diminution de salaire.

Donnée fort révélatrice, les Québécois les plus scolarisés sont tout aussi d'avis que les députés ne méritent pas une rémunération plus élevée: 70 pour cent des répondants ayant complété entre 13 et 15 années de scolarité sont favorables au gel du salaire des députés et 67 pour cent des Québécois ayant complété 16 années et plus de scolarité pensent de même.

Le Bureau de l'Assemblée nationale a donné récemment le mandat à un comité ad hoc présidé par l'ex-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël LaVoie, d'étudier toute la question de la rémunération et des pensions des ministres et députés. Une première tranche de son rapport a été publiée. Il recommandait des augmentations salariales pouvant atteindre jusqu'à 40 pour cent.

La seconde tranche du rapport, sur le régime de pensions des députés, doit être rendue publique demain.

L'opinion des électeurs sur cette question est sensiblement la même dans toutes les régions du Québec.

Les syndiqués (76 p. cent) et les employés du secteur public (75 p. cent) sont encore plus chaudement partisans du gel des salaires.

La question réussit même à faire consensus chez les partisans libéraux (72 p. cent) et péquistes (70 p. cent).

Quant en ce qui concerne l'autre partie du volet du sondage, celle se rapportant à l'option de la souveraineté-association, la question adressée aux répondants au sondage était la suivante: «A votre avis, qu'est-ce qui serait le meilleur pour l'avenir du Québec: est-ce le fédéralisme tel que précisé par l'accord du lac Meech? Un État souverain avec une association économique avec le reste du Canada? La séparation complète du Canada?»

Au référendum de 1980, la souveraineté-association avait recueilli 40 pour cent des votes et le fédéralisme renouvelé que proposait Pierre Trudeau, 60 pour cent.

Élections: Mulroney joue aux dés

Presse Canadienne
OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney a laissé entendre hier qu'il pourrait attendre l'entrée en vigueur de l'entente sur le libre-échange, en 1989, avant de tenir des élections sur cette question.

Les propos de M. Mulroney, qui était interviewé hier par le réseau CTV, contredisent ceux qu'il a tenus cette semaine et selon les-

quels les Canadiens pourraient être appelés à se prononcer sur le thème du libre-échange lors d'une élection l'an prochain.

Ces propos entrent aussi en contradiction avec ceux du ministre des Finances Michael Wilson, qui, au cours du week-end, a pressé les conservateurs d'Ontario à se préparer pour une élection et a indiqué qu'il s'attendait à ce que Brian Mulroney en déclenche une «dans peu de temps, bientôt».

M. Mulroney, qui prenait la

parole à l'occasion de l'émission *Period Question*, a laissé entendre que les élections ne pourraient avoir lieu qu'après l'entrée en vigueur de l'entente de libre-échange, afin de permettre aux Canadiens de mesurer l'ampleur de celle-ci.

Mercredi, le premier ministre avait déclaré, lors d'une entrevue accordée au réseau CBC, qu'une élection pourrait avoir lieu après que le Congrès américain ait ratifié l'accord mais avant que celui-ci entre en vigueur.

Les relations cordiales Ottawa-Paris-Québec ont commencé dès le début des années 1980 grâce à l'action de Mitterrand

— Michel Dupuy, ex-ambassadeur

GILBERT BRUNET

Contrairement à ce qu'affirment les témoins conservateurs et péquistes, les relations cordiales, à l'intérieur du triangle Ottawa-Paris-Québec, ont commencé dès «le début des années 80» et sont attribuables à l'élection du président Mitterrand, pas à celle du premier ministre Mulroney.

C'est du moins ce que soutient M. Michel Dupuy, qui a précédé, au poste d'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard.

Après une carrière de 32 ans à la fonction publique, notamment à la présidence de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) puis à Paris de 1981 à 1985, M. Dupuy dit à *La Presse* avoir «retrouvé sa liberté de parole» depuis un an. Il est maintenant conseiller de politique extérieure du Parti libéral du Canada.

Dans une mise au point dont

on peut lire le texte intégral en page 4, M. Dupuy réplique à M. Bouchard qui, jeudi dernier dans *La Presse*, donnait à son tour la réplique à M. Jacques Parizeau.

Dans une entrevue publiée par *L'Actualité* de décembre, l'ex-ministre des Finances, qui jongle avec l'idée d'un retour à la politique à la faveur de la démission de M. Pierre Marc Johnson de la direction du Parti québécois, qualifiait de «massacre du Québec à Paris» l'état des relations qui prévalent, dans la capitale française, entre l'Ambassade du Canada et la Délégation du Québec.

Ami du premier ministre Brian Mulroney et admettant son passé de militant du PQ, M. Bouchard se disait «expressément visé» par les propos de M. Parizeau, qui attribuait le «massacre» à «30 ou 40 personnes en vue qui défendaient le Québec contre Ottawa et qui ont changé de camp si volontiers» après les dernières élections fédérales.

L'ambassadeur soutient qu'au contraire des propos de M. Par-

zeau, les relations du Canada et du Québec à Paris sont à l'enseigne d'une «coopération sans précédent, maintenant que le gouvernement fédéral a substitué une politique d'ouverture à l'obstructionnisme de jadis».

«Expressément visé» à son tour, M. Dupuy attribue au président Mitterrand et à l'ex-premier ministre Trudeau la paternité des relations normalisées entre Paris, Ottawa et Québec, il relate un entretien, entre les deux hommes, auquel il assistait personnellement.

M. Mitterrand invitait M. Trudeau à discuter avec lui de «tout problème gênant dans la relation triangulaire». Rappelant que l'ex-premier ministre ne s'est jamais «prévalu de cette ouverture», M. Dupuy n'en retient pas moins que M. Trudeau ne s'opposait pas à «une relation particulière entre le Québec et la France», moyennant le «respect des souverainetés».

Le nouveau conseiller libéral en vient ensuite à la conclusion

que «le gouvernement conservateur n'a fait que reprendre pour son compte, tout en disant l'inventer, une politique sur le triangle déjà bien établie».

Outre l'élection de M. Mitterrand, qui a «permis de tourner la page sur de vieilles politiques héritées de De Gaulle qui avaient empoisonné les rapports entre le Canada et la France», M. Dupuy riposte à M. Bouchard que «le changement le plus significatif pour les relations entre l'Ambassade et la Délégation», ces dernières années, a été l'élection à Québec d'un «gouvernement libéral qui accepte le cadre du fédéralisme canadien».

L'ex-ambassadeur canadien rappelle encore à son successeur que, bien qu'il «était naturel que le gouvernement du Parti québécois cherchât à utiliser son amitié avec la France pour marquer des points contre Ottawa», ce sont lui et l'ancien Délégué général du Québec, Mme Louise Beaudoin, qui avaient cessé de «laver notre linge sale sur la place de Paris».

Puisque, de l'avis de M. Dupuy, «les instructions ou les usages interdisaient» à Mme Beaudoin de venir à l'Ambassade, elle et lui se rencontraient fréquemment dans un grand restaurant — «chez Fouquet, où nous nous informions régulièrement pour prévenir les crises».

Plus loin, M. Dupuy affirme que «les véritables pères du Sommet sont Léopold Senghor (ex-président du Sénégal) et Pierre Trudeau, dont le nom a été étrangement oublié au Sommet de Québec».

La conclusion de la mise au point de M. Dupuy à M. Bouchard s'impose dès lors: «Je n'ai pas la naïveté de croire que la partisannerie n'a jamais hanté les corridors à l'Ambassade et à la Délégation.» Mais, ajoute-t-il à l'adresse de l'actuel ambassadeur à Paris, s'il s'agit de comparer le présent au passé, «le présent n'a guère de leçons à donner».

Réplique de M. Michel Dupuy

La réplique de Lucien Bouchard à Jacques Parizeau publiée dans *La Presse* du 26 novembre me fournit l'occasion de rétablir quelques faits qui méritent un témoignage si on ne veut pas faire injure à l'histoire.

Sans doute ne suis-je pas un «témoin idéal» pour ces dernières années, mais M. Bouchard se réfère aussi à une période antérieure où j'ai dû moi-même observer et agir, ayant été son prédécesseur comme ambassadeur du Canada en France.

M. Bouchard compare la «politique d'ouverture» du gouvernement canadien d'aujourd'hui à «l'obstructionnisme» de jadis. Voyons les faits. L'arrivée du président Mitterrand au pouvoir a permis de tourner la page sur de vieilles politiques héritées de De Gaulle qui avaient empoisonné les rapports entre le Canada et la France. A la présentation de mes lettres de créances, Mitterrand m'a dit: «Je ne peux pas vous recevoir comme un ambassadeur pareil aux autres, vu l'amitié exceptionnelle qui nous unit; sachez que la France respectera la souveraineté et les juridictions du gouvernement canadien; il n'y aura plus de petites phrases.» La réponse ne devait pas se faire longtemps attendre.

Dans un entretien avec Mitterrand auquel moi-même j'assistais, M. Trudeau déclara: «Non seulement nous ne nous opposons pas à une relation particulière entre

le Québec et la France, mais nous nous réjouissons pour l'enrichissement mutuel qu'elle apporte.» Par la suite Mitterrand allait inviter Trudeau à discuter avec lui de tout problème gênant dans la relation triangulaire. Mais, rappelez-le, l'ancien premier ministre, jusqu'à la fin de sa carrière politique, ne s'est à aucun moment prévalu de cette ouverture.

Dès le début des années 1980 il existait donc une politique adoptée tant par le Canada que par la France qui reconnaissait à la fois le respect des souverainetés et les liens privilégiés entre le Québec et la France. Le gouvernement conservateur n'a fait que reprendre pour son compte tout en disant l'inventer une politique sur le «triangle» déjà bien établie.

Cette politique a servi d'arrière-plan aux rapports entre la Délégation du Québec et l'Ambassade du Canada en France dès le début des années 1980. M. Bouchard affirme que «jamais dans l'histoire tumultueuse» de la délégation et de l'ambassade «cette dernière n'a posé, comme elle l'a fait depuis deux ans, autant de gestes de bonne entente, de courtoisie et même de solidarité». Le mot jamais ne doit pas faire partie du vocabulaire d'un diplomate. Quant à moi, je n'ai pas souvenir d'avoir vécu dans le tumulte ni d'avoir permis à mon ambassade de manquer de bonne entente, de courtoisie et de solidarité, de l'égard de la Délégation

générale. Bien au contraire. Nous avons coordonné nos efforts de promotion économique et commerciale, et défendu en commun nos intérêts culturels. Qui plus est, nous avons toujours laissé la liberté d'action à la Délégation générale lorsqu'elle le désirait, tant que les juridictions respectives étaient respectées.



M. Michel Dupuy

Il est clair que le changement le plus significatif ces dernières années, pour les relations entre la délégation et l'ambassade, a bel et bien été l'arrivée à Québec d'un gouvernement libéral qui accepte le cadre du fédéralisme canadien. Antérieurement, il a fallu beaucoup de dextérité pour assurer un juste équilibre entre les deux missions lorsqu'avec un gouvernement souverainiste au pouvoir, les deux paliers de gouvernement fédéral et provincial se trouvaient sur des voies divergentes. Il était naturel que le gouvernement du Parti québécois cherchât à utiliser son amitié avec la France pour marquer des points contre Ottawa. Mais à partir de 1981, le gouvernement français a refusé de se trouver pris, comme me le disait le Secrétaire général au Quai D'Orsay, «entre le fer et l'enclume». En fait, à continuer de laver notre linge sale sur la place de Paris, nous aurions nué tant aux intérêts du Québec qu'à ceux du Canada. Voilà pourquoi, l'ancien délégué général du Québec, Louise Beaudoin, alors que ses instructions ou les usages lui interdisaient de venir à l'ambassade, me rencontrait régulièrement chez Fouquet où nous nous informions mutuellement pour prévenir les crises. J'ai par ailleurs eu tout lieu de me féliciter de l'extrême courtoisie de M. Lévesque et de M. Parizeau à mon égard lors de leur passage à Paris et cela bien avant septembre 1984.

Un mot pour finir sur le sommet francophone. Je me réjouis que notre gouvernement actuel et M. Bouchard, en tant que représentant du Canada, aient mené à bien l'entreprise. Mais il ne faudrait pas réécrire l'histoire. Les véritables pères du Sommet sont Léopold Senghor et Pierre Elliott Trudeau dont le nom a été étrangement oublié au Sommet de Québec; et c'est à l'ingéniosité de Régis Debray, alors conseiller à l'Élysée, que nous devons la formule du Sommet dite «à double volet»; cette formule, ayant reçu l'aval d'Ottawa et de Québec, a permis la tenue du premier sommet francophone. L'essentiel était déjà formulé dès 1983. Il se serait bon de dépoussiérer quelques bons dossiers de l'époque avant de qualifier d'obstructionnistes les politiques d'alors.

Je n'ai pas la naïveté de croire que la partisannerie n'a jamais hanté les fonds de corridors à l'Ambassade et à la Délégation générale. Je le dis avec d'autant plus de sérénité que j'ai toujours condamné à voix haute la partisannerie dans les ambassades. Elles ont d'autres choses à faire que de se plonger dans la mêlée politique. Mais si l'ordre du jour consiste à comparer le présent au passé, avouons que dans ce domaine le présent n'a guère de leçons à donner.

Michel DUPUY
Ancien ambassadeur du Canada en France

Équivoque NPD-Q

GILBERT BRUNET



Avec ses 7 000 membres, le Nouveau Parti démocratique du Québec a fait de grands pas depuis son congrès de fondation en 1985. Un «membership» multiplié par 14, pour un parti qui, on l'a vu à son congrès du week-end, ne ménage pas les efforts studeux pour sortir de sa marginalité.

Après comme avant son congrès, le NPD-Q a cependant des problèmes. Le moindre n'est pas sa façon de jouer, à ce moment crucial de son existence comme solution de rechange politique, ses diverses cartes d'opportunistes:

- profiter de la ténacité populaire du NPD d'Ed Broadbent sur la scène fédérale;
- profiter des profondes craintes qu'éprouve le mouvement syndical, d'un bout à l'autre du pays, devant l'Accord de libre-échange;
- profiter des déchirements au sein du Parti québécois pour tâcher de remplacer ce «vieux parti» par le leur, un «nouveau PQ», authentiquement social-démocrate et nationaliste; disait le chef sortant, Jean-Paul Harney.

Le moment fort de ce congrès a été l'intervention de M. Broadbent: nous sommes un parti «honnête», les Canadiens savent distinguer entre nous et les «patrons» bleus et rouges. Et il nous faut des élections tout de suite sur le libre-échange.

Le NPD-Q est-il nationaliste ou non? Le chef fédéral, dont la crédibilité ne se dément pas, n'intervient pas dans les affaires du parti provincial.

Le NPD-Q éprouve-t-il des ennuis de double structure ou d'infiltration par un «groupe de gauche», comme l'évoquait le député fédéral Robert Toupin en démissionnant? Personne n'a soulevé la question «sur le plancher» du congrès, même si c'était le sujet de discussion dans les corridors: «problème réglé», a tranché le secrétaire du parti, René Denis. «Difficulté évacuée» aurait peut-être été plus juste.

Le bond à 7 000 membres est impressionnant. Est-ce suffisant pour ignorer que, même en creux de vague, l'«autre parti» — celui de Jacques Qui ou de Pauline Comment — en conserve huit fois plus? Le sondage SORECOM d'hier dit pourtant que les «sans nom» sont à 33 p. cent de la faveur populaire alors que le «seul parti authentiquement social-démocrate et nationaliste» descend à 13 p. cent.

Qu'est ce qui ne fonctionne pas? Samedi soir, Roland Morin avait LA réponse: «On va prouver aux journalistes qu'ils ont tort de nous décrire comme un arbre sans racine. Dans peu de mois, je serai député d'Anjou.»

Le NPD-Q a-t-il des problèmes de financement? Endetté, même par rapport à un modeste budget de \$128 000, le voilà menacé de reproches de la part du Directeur général des élections du Québec quant au salaire d'employés permanents. Le DGE devait dévoiler son rapport d'enquête avant le congrès, mais il en a retardé la publication pour ne pas intervenir dans les débats des congressistes.

Il n'empêche que les ambiguïtés pré-congrès demeurent. Le rapport de la trésorière sortante du NPD-Q, Mary Soderstrom, est éloquent de confusion: «Si nos efforts sont couronnés de succès aux élections fédérales, le remboursement d'une partie de nos frais nous permettra de constituer un fonds qui nous donnera un peu de paix financière.»

Dans l'optique de M. Morin, ce sont sans doute là des inventions de journalistes, à la recherche absolue de «racines». Et vian! sur le message!

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Le défi du NPD

Le Nouveau Parti démocratique du Québec a tenu, en fin de semaine, son premier véritable congrès d'orientation. Structure bicéphale, puisqu'il est à la fois l'aile québécoise d'un parti fédéral et un parti provincial autonome, le NPD-Québec s'est donc défini sur deux tableaux à la fois.

Sur le plan fédéral, rien de ce qui a été adopté en fin de semaine n'a de quoi hérisser le leader du parti à Ottawa, M. Ed Broadbent. C'est ainsi par exemple que «faute de temps», on n'a pas discuté de la position du conseil national du NPD-Québec qui va à l'encontre de la position de M. Broadbent et des députés fédéraux du parti sur l'Accord du lac Meech.

Théoriquement, donc, le NPD-Québec est en belle posture pour faire élire quelques députés lors des prochaines élections fédérales. Tout dépendra alors, en somme, de la cote de popularité des conservateurs de Brian Mulroney et des libéraux de John Turner. Si ces deux derniers éprouvent toujours des difficultés et si le NPD se dote d'une machine électorale digne de ce nom, les chances d'une percée néo-démocrate au Québec seront réelles.

C'est d'ailleurs comme cela qu'il faut considérer l'appel public lancé à la Fédération des travailleurs du Québec par le nouveau leader du NPD-Québec, M. Roland Morin.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a refusé de se rendre au congrès du NPD-Québec et d'y prendre la parole. On sait que la FTQ s'est prononcée, récemment, pour la division du NPD en deux instances. En langage clair, la centrale pourrait être prête à appuyer le NPD d'Ed Broadbent sur la scène fédérale, mais ne veut rien savoir d'un parti qui oblige ses membres à appuyer le NPD tant à Québec qu'à Ottawa.

C'est un secret de polichinelle, en effet, que de nombreux dirigeants et militants de la FTQ ont des affinités très étroites avec le Parti québécois. Par ailleurs, ce que le NPD-Québec attend de la part de la FTQ, ce n'est pas tant un appel aux membres pour qu'ils votent pour ce parti. C'est beaucoup plus le «prêt» de ressources humaines, permanents et militants, durant une campagne électorale, au niveau organisationnel.

Si les espoirs sont permis sur la scène fédérale, sur la scène provinciale, le NPD-Québec n'a pas encore fait ses preuves.

Le retour de Jacques Parizeau au Parti québécois préoccupe les néo-démocrates au plus haut point. Un sondage publié par le quotidien québécois *Le Soleil* en fin de semaine explique pourquoi. Si les libéraux de Robert Bourassa occupent toujours la première place de la faveur populaire, avec 53 p. cent, les péquistes arrivent bons deuxième, avec 33 p. cent des suffrages, ne laissant qu'un maigre 13 p. cent au NPD.

Les néo-démocrates se sentent donc le besoin de se montrer non seulement plus sociaux-démocrates que les péquistes, ce qui ne surprend guère, mais également tout autant nationalistes, d'où la résolution adoptée hier et condamnant l'affichage bilingue et les amendements à la loi 101.

Avant de songer à vaincre Robert Bourassa, le NPD-Québec devra convaincre la population qu'il peut faire mieux que le PQ sous Jacques Parizeau. Cette partie-là est loin d'être gagnée.

Pierre VENNAT

Zéro accident

Les accidents qui surviennent au travail coûtent cher à l'économie. Les chefs d'entreprise qui payent les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail en savent quelque chose. Cette année, ils ont payé \$2,50 par \$100 de salaire assurable et, en 1988, la cotisation passera à \$2,75. Il n'est pourtant pas nécessaire de supporter un tel coût social et économique si l'on prend la prévention au sérieux.

Mme Monique Jérôme Forget raconte que, lors de sa nomination à la présidence de la CSST, elle avait trouvé le slogan *Zéro accident du travail* «farfelu, idéaliste et certainement inatteignable». Depuis, elle s'est laissée convaincre par ce slogan et par les efforts de certaines entreprises québécoises. Ces efforts se sont soldés par des baisses du nombre d'accidents allant jusqu'à 82 pour cent.

Prendre comme objectif l'élimination de tous les accidents du travail est la bonne stratégie. On peut penser à la recherche de la qualité dans les entreprises japonaises. Ces dernières ont graduellement abaissé leur tolérance de pièces défectueuses de 1 pour cent à zéro: un seul circuit intégré défectueux dans un lot acheté auprès d'un fournisseur et tout le lot est refusé. Les fournisseurs ont compris qu'ils devaient garantir la qualité à 100 pour cent; et leurs affaires ne s'en portent que mieux.

S'il est possible d'éliminer les bavures sur le plan de la qualité, il est également possible de le faire sur celui de la sécurité: c'est une question d'attitude. La CSST peut coordonner et aider, mais la prévention est la responsabilité de l'entreprise. C'est elle qui connaît le mieux les dangers et qui peut le plus facilement trouver des solutions. Bref, une entreprise consciente de ses responsabilités est plus capable de diminuer les accidents et les maladies que la CSST.

L'entreprise qui cherche activement à prévenir tous les accidents y gagnera sur tous les tableaux. La prévention sera moins coûteuse que si elle est imposée par la CSST. Une meilleure sécurité au travail est un bon moyen d'augmenter la productivité, car les meilleurs moyens pour protéger les employés sont souvent ceux qui leur permettent de faire le meilleur travail. Enfin, la baisse des accidents et, surtout, des accidents graves devrait diminuer les prestations de la CSST et, par conséquent, les cotisations des entreprises.

Un effort de prévention plus grand de la part des entreprises ne signifie pas que la CSST pourra s'en désintéresser. Bien au contraire, des changements dans les méthodes de travail, qui sont relativement faciles à concevoir et à mettre en vigueur dans une grande ou dans une moyenne entreprise, ne se présentent souvent pas à l'esprit du chef de la petite entreprise, surchargé de travail comme il l'est. La CSST doit donc faire un travail de missionnaire auprès des petites entreprises et encourager celles qui sont bien avancées dans la prévention des accidents à partager leurs connaissances avec d'autres.

Peu de chefs d'entreprise portent la CSST et ses cotisations élevées dans leur cœur. La meilleure façon pour eux de «s'en débarrasser» est de viser l'objectif *Zéro accident du travail*, comme plusieurs entreprises l'ont déjà fait.

Frédéric WAGNIÈRE



DRÔITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Appui au Dr Gingras

Trente-huit médecins s'opposent, dans cette lettre à *La Presse*, aux procédures intentées contre le Dr Pierre Gingras, piégé par la *Sûreté du Québec*. Ils demandent que soit modifiée la loi pénalisant les assistés sociaux de moins de 30 ans.

Durant nos études de médecine, on nous a enseigné à tenir compte des facteurs psychosociaux chez les patients, à les considérer dans leur globalité.

Le Dr Pierre Gingras pratique ces enseignements et le voici traîné devant les tribunaux.

Quel médecin n'a pas eu, à un moment donné, à mettre en arrêt de travail temporaire un patient souffrant de burn-out? Comment ce certificat d'aptitude au travail serait-il évalué par un agent de la *Sûreté du Québec* se faisant passer pour le patient en question? Et par une Cour de justice par la suite?

Lorsqu'un médecin retarde de quelques jours le départ de l'hôpital d'un vieillard parce que celui-ci ne se sent pas encore prêt à retourner chez lui, il fait de la médecine préventive, évite une réhospitalisation coûteuse, peut-être un placement. Cette personne est pourtant «guérie» sur le plan physique.

Un patient psychiatrique est hospitalisé quelques jours pour que la famille qui s'occupe de lui 365 jours par année puisse reprendre son souffle. Médecine préventive ou fraude impliquant les argentés de l'État?

La médecine qu'on pratique au Québec est bourrée d'exemples du genre, de décisions qui tiennent compte de multiples facteurs, pas seulement de la condition physique des patients. Ces décisions visent la promotion de la santé des individus, la santé étant perçue ici comme un «état de bien-être physique, mental et social», pour reprendre la définition de l'Organisation mondiale de la santé. Elles impliquent des milliers de dollars provenant des coffres de l'État. Le gouvernement va-t-il envoyer des policiers déguisés en patients dans tous les bureaux de médecins pour épier leurs moindres faits et gestes?

Par ailleurs, il serait intéressant de comparer les économies faites en n'allouant que \$163 par mois aux assistés sociaux de moins de 30 ans, et les dépenses causées directement ou indirectement par cette politique. Qu'on pense, par exemple, aux dépenses occasionnées par la toxicomanie, l'alcoolisme, la prostitution, activités qui peuvent paraître des solutions pour qui n'arrive pas avec \$163 par mois...

De nombreux organismes dont la Corporation professionnelle des médecins du Québec, la Corporation professionnelle des physiothérapeu-

tes du Québec, la Ligue des droits et libertés ont dénoncé ce traitement discriminatoire envers les jeunes bénéficiaires de l'Aide sociale.

Le procès du Dr Pierre Gingras est une insulte non seulement à la profession médicale, mais à tous ceux qui se préoccupent du sort des plus démunis de notre société. Nous demandons l'arrêt des poursuites contre le Dr Gingras et les autres médecins dans son cas.

Par ailleurs, il est impératif que le gouvernement mette fin le plus tôt possible à sa politique discriminatoire envers les assistés sociaux de moins de 30 ans.

Ont signé, les médecins suivants: Alexandra Hobden, Charles Mackay, Bernard Chartrand, Anne Bruneau, Hélène Rousseau, Nagie Fahmy, Sylvie Beaulieu, Louise Villemure, Serge Gagné, Sylvie Vézina, André Robillard, Chantal Levesque, Louis Bissonnette, Catherine Bich, Viviane Lew, Martine Roy, Sylvie Charbonneau, Diane Achim, Serge Gingras, Diane Villeneuve, Jacques Gravel, Sylvia Papesco, Pierre Brisson, Roberta Cormier, Claude Brière, Roger Hobden, Louise Authier, Hélène Lefebvre, Suzanne Brisette, Sylvie Berthiaume, Hélène Dubé, Claude Arsenault, Michel Marchand, Clément Ollivier, Georgette Lecterc, Suzanne Côté, Jean-Philippe Peides, Christian Lauriston.

Contre les abris d'autos

A Monsieur Jean Doré, maire de Montréal

La présente est pour vous exprimer ma vive opposition au règlement municipal qui permettrait aux citoyens de la ville de Montréal d'installer des abris temporaires d'autos.

En tant que citoyen de cette charmante ville, je considérerais l'adoption d'un tel règle-

ment comme une violation de mon droit à l'esthétique. Nelson MORIN Montréal

Quelle efficacité!

Une lettre postée de Montréal le 12 novembre m'est arrivée à Saint-Placide (à cinquante kilomètres de Montréal) le 19 novembre. Délai de sept (7) jours.

Une lettre postée d'un petit village près d'Aix-en-Provence, en France, le 13 novembre, m'est arrivée à Saint-Placide le 18 novembre. Délai de cinq (5) jours!

Je précise que je vais chercher mon courrier à la poste chaque matin; l'adressage des deux lettres était exactement le même; la lettre venue de Montréal en sept jours était timbrée en courrier de première classe.

André JUNEAU Saint-Placide

À propos de Nelson Mandela

La page A-24 de l'édition du 14 novembre de *La Presse* contenait la phrase suivante: «Mme Mandela est la femme du plus célèbre prisonnier politique d'Afrique du Sud, M. Nelson Mandela.» Cette description de M. Mandela n'est pas exacte, bien qu'elle ait été répétée maintes fois lors de l'élargissement de M. Govan Mbeki, membre de l'African National Congress et du Parti communiste sud-africain. A cette occasion, on a demandé au gouvernement sud-africain de libérer «d'autres prisonniers politiques» qui sont toujours détenus «pour s'être opposés à l'apartheid».

De telles demandes reposent sur une prémisse fautive et les

formuler ainsi relève de la désinformation. S'opposer à l'apartheid n'est pas — et n'a jamais été — un crime en Afrique du Sud. Une opposition vigoureuse et active contre l'apartheid a toujours existé. Cette opposition n'a jamais été déclarée illégale et personne n'a jamais été accusé, condamné ou emprisonné pour ce type d'engagement oppositional.

Toutefois, il est illégal en Afrique du Sud, comme dans toutes les démocraties occidentales, de recourir à la violence pour manifester son opposition au gouvernement. Les personnes qui sont encore en prison, à l'instar de M. Mandela, n'y demeurent pas parce qu'elles se sont opposées à l'apartheid. Elles y sont parce qu'elles ont été jugées et condamnées, lors de procès réguliers, pour sabotage et complot visant à renverser le gouvernement par un soulèvement armé.

Ces personnes ne peuvent d'aucune façon être identifiées comme «prisonniers politiques» ou comme «devant leur incarcération à leur opposition à l'apartheid». Même Amnesty internationale ne reconnaît pas M. Mandela comme prisonnier politique.

K. W. PRAEKELT
Consul d'Afrique du Sud à Montréal

N.B.

La Presse publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et privilégier celles qui font suite à des articles publiés dans *La Presse*. Les adresses comme suit: Tribune Libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Pour un plat de lentilles

Un geste égoïste, une erreur de jugement, un acte suicidaire? Comment qualifier le geste posé par le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de leur président, Antonio Dallaire, qui viennent de vendre «pour un plat de lentilles» le droit des petits producteurs d'avoir un prix décent pour leur bois et qui viennent de plétiner des dizaines d'années de revendications de la part des 120000 petits propriétaires de boisés du Québec.

Pour en arriver là, ils n'ont eu qu'à mettre la main dans la même «assiette au beurre» qu'utilise l'industrie forestière depuis toujours. Ils ont accepté d'acheter du bois en provenance de la forêt publique pour approvisionner leur future usine de Chambord en payant des droits de coupe dérisoires de

18 cents du mètre cube. Ils paieront 18 cents du mètre cube (environ 60 cents la corde) alors que cette politique de vente des droits de coupe à rabais a toujours été la plus ignominieuse façon pour le gouvernement de garder les petits producteurs de bois dans la misère en dévaluant de façon indécente la valeur du bois sur pied de tout le Québec.

Le dossier de l'injustice causée par les fixations arbitraires des droits de coupe par le gouvernement québécois est volumineux. Les petits producteurs n'ont jamais réussi à faire bouger le gouvernement: seuls les Américains ont réussi à lui faire peur, et à faire peur à tout le Canada d'ailleurs, et c'était l'hiver dernier.

En acceptant de tremper dans le même régime de faveurs que les industriels forestiers, le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et son président ont légitimé, au nom de tous

les petits producteurs de bois du Québec, la politique honteuse du gouvernement du Québec. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et son leader, Antonio Dallaire, entraînent avec eux dans le pétrin et dans l'humiliation les quatorze autres syndicats des petits producteurs de bois, parce que si Antonio Dallaire a agi au nom de sa région, il n'en demeure pas moins le président de la Fédération qui regroupe tous les petits producteurs de bois du Québec.

Pourquoi avoir vendu les 120000 petits producteurs de bois du Québec? Pour 18¢? Et comment appeler ce geste? Un geste égoïste, une erreur de jugement, un acte suicidaire? Non, un geste de trahison que la démission d'Antonio Dallaire ne saura même pas réparer.

Pierre BEAUCHESNE
petit propriétaire de boisé privé et actionnaire (jamais consulté) de la future usine de Chambord

Marc Laurendeau

collaboration spéciale

Haïti: l'espoir sauvagement confisqué

Quand un pays passe de la dictature à la démocratie, les classes possédantes évincées s'efforcent toujours de freiner le changement. Mais la manière sauvage et criminelle que le régime crypto-duvallériste vient d'employer interpelle toute la communauté internationale. Plutôt que d'aller défendre la démocratie au Nicaragua, comme jadis au Vietnam, c'est à Port-au-Prince que l'administration Reagan a l'urgent devoir de la protéger.

Le secrétaire d'État George Schultz disait hier matin voir dans le scrutin annulé à Haïti « une honte ». On se réjouit que l'administration Reagan, par la suspension de toute aide économique et militaire en Haïti, pose enfin des gestes qui prolongent la logique de ses paroles. Car la crainte d'une guerre civile ne peut justifier qu'on maintienne à Port-au-Prince un régime de tueurs. La transition en douceur, préparée par Washington après la fuite de Jean-Claude Duvalier, a certes empêché, aux yeux de l'administration Reagan, la gauche révolutionnaire de prendre le pouvoir en Haïti mais elle a aussi rendu impossible tout changement en faveur du peuple.

Un peu plus de deux heures après l'ouverture des bureaux de scrutin en Haïti hier matin, le Conseil électoral provisoire se voyait contraint d'annuler les élections pour éviter la poursuite du massacre. Car des bandes de tontons-macoutes et de nostalgiques du duvallérisme, armés de fusils mitrailleurs et de machettes, avaient commencé à intimider les électeurs haïtiens et à semer la mort. Le Conseil national de gouvernement, sorte de junte

prétendument temporaire dirigée par le général Henri Namphy, en profitait pour dissoudre le Conseil électoral provisoire, organisme chargé de faire respecter le processus démocratique.

Cela signifie que 22 mois après le départ de Jean-Claude Duvalier pour la France (l'ex-dictateur devait y rester une semaine tout au plus et il s'y trouve encore), à bord d'un avion militaire fourni par les États-Unis, la pégre duvallériste réussit encore à accaparer le pouvoir en Haïti et à drainer les ressources du pays.

Le général Namphy, personnage qu'on présentait comme un militaire de transition à vision libérale, s'est employé à diverses manœuvres constitutionnelles pour empêcher la tenue de ces élections, les premières depuis 30 ans en Haïti. Lorsque le général Namphy, sous la pression du président américain Ronald Reagan, a finalement cédé, il utilisa une méthode moins directe de sabotage: son armée a complaisamment fermé les yeux devant les incendies, les assassinats et les pillages perpétrés par les tontons-macoutes.

Car la police politique, jadis créée par François Duvalier, subsiste. Lors de la fuite de son fils Jean-Claude, en février 86, la population révoquée a spontanément tué plusieurs petits « volontaires de la sécurité nationale ». Mais les grands tontons-macoutes, les tortionnaires d'envergure nationale ont été protégés et mis à l'abri des procès par le régime du général Namphy. Celui-ci s'est d'ailleurs octroyé les pleins pouvoirs. Dans un premier temps, il a renforcé les effectifs et les

ressources de l'armée. Puis, il y a trois semaines, le général Namphy s'est fait nommer commandant en chef des forces armées pour trois ans.

Non seulement les tontons-macoutes ont-ils attaqué les élites politiques du pays, par exemple en assassinant des candidats à la présidence, mais ils ont démontré, lors du carnage et de l'incendie du marché Salomon, dimanche dernier, qu'ils étaient prêts à s'en prendre aux couches les plus défavorisées de la population. C'est d'ailleurs l'espoir de tout un peuple qui a été confisqué par le régime du général Namphy. Deux tiers des citoyens qualifiés pour voter, au moins, s'étaient fait inscrire sur les listes, malgré la terreur qui régnait.

Le comité électoral provisoire n'avait certes pas accompli une œuvre parfaite. Avec un triple vote à la présidence, au Sénat et à la Chambre des députés le scrutin s'annonçait compliqué et paperassier, dans un pays de 80% d'analphabètes. Ce n'était peut-être pas nécessaire de disqualifier les candidats tarés par un passé duvallériste. La population les aurait sans doute défaits aux urnes. Mais, dans des circonstances difficiles, le Comité électoral provisoire a fait un excellent travail d'éducation civique. Pour protéger les citoyens harcelés par des tontons-macoutes, le Comité électoral provisoire avait même mis en place des brigades d'auto-défense.

Ce dernier élément avait failli servir de prétexte à un coup d'État pré-électoral, selon les observateurs sur place. Par divers scénarios — attaques contre les brigades d'auto-défense, marche du peuple exaspéré vers le Palais prési-

dential — le régime du général Namphy cherchait un prétexte pour intervenir, reporter l'élection et la confier non plus au Conseil électoral provisoire mais à un organisme fantoche manipulé par les forces armées elles-mêmes. Hier matin, grâce aux provocations macoutes, le Conseil national de gouvernement est parvenu à ses fins.

Les États-Unis ont donné \$100 millions d'aide économique à Haïti cette année et \$8 millions en plus pour organiser les élections. Le Canada a fourni plusieurs millions en équipement, y compris les boîtes de scrutin et la papeterie. Sans compter l'aide au développement fournie régulièrement par l'ACDI et les investissements sur place de diverses entreprises privées canadiennes. Tout comme nos voisins américains, nous sommes concernés par la scandaleuse fraude teintée de violence qui vient de se produire sur l'île Hispaniola.

« Les Haïtiens ne sont pas encore mûrs pour la démocratie parlementaire », disait en 1975, le consul d'Haïti à Montréal, M. Chavenel. Pour briser ce cercle vicieux, car ce n'est pas une dictature brutale qui fera leur éducation politique, il faudra qu'enfin un gouvernement démocratiquement élu entreprenne l'alphabétisation, une réforme agraire, pour répartir plus équitablement les ressources, et amène devant les tribunaux les criminels tontons-macoutes. L'aide du Canada devrait désormais être liée à des conditions rigoureuses et notre politique d'immigration aurait avantage à ne pas abriter les anciens chefs tortionnaires.

LIBRE OPINION

À propos de la série « Seul avec la folie »

ROBERT LETENDRE
MONIQUE PANACCIO

Robert Letendre est professeur et chercheur au département de psychologie de l'UQAM. Il est aussi psychologue et psychanalyste. Il termine actuellement un rapport de recherche sur l'expérience de l'hospitalisation en psychiatrie par les usagers âgés de 18 à 30 ans. Monique Panaccio est psychologue et psychanalyste. Tous deux ont travaillé dans les milieux alternatifs à la psychiatrie et comme cliniciens dans les secteurs public et privé.

■ Nous voudrions exprimer notre opinion sur la série de quatre articles intitulée *Seul avec la folie*, parue dans *La Presse* sous la signature de M. Paul Roy du 14 au 17 novembre. Ces articles véhiculent des « vérités » stéréotypées qui risquent d'empêcher une compréhension plus générale des services en santé mentale.

Nous y trouvons l'opinion généralement admise que les personnes qui souffrent de problèmes psychologiques sont malades au sens médical du terme, atteintes d'une maladie qui, de plus, « frappe de façon sournoise ». Le fameux chiffre de l'OMS, « une personne sur cinq souffrira de maladie mentale dans sa vie », est cité à tout propos depuis quelque temps comme si ladite maladie mentale était provoquée par un virus et se répandait en épidémie. Ce modèle calqué sur celui de la maladie physique (comparaison schizophrénie et cancer) est rarement remis en question par les médias. On tend même à mêler les cartes: itinérance, pauvreté,

schizophrénie, perversion. Une belle salade pour alimenter l'imagerie populaire. Le modèle médical fait l'affaire de plusieurs et permet à la société en général de se déculpabiliser face à ce qu'elle ressent comme une déviance par rapport aux normes et laisse croire en un avenir meilleur où la médecine, par le biais de la biologie, finira bien par venir à bout de cette forme de maladie qu'elle qualifie de mentale.

Des causes biologiques expliquent mal les carences affectives que l'on rencontre en clinique chez des adultes ayant été des enfants battus ou des fillettes violées. N'entrons pas dans le sensationnalisme qui a bonne presse. Disons simplement qu'on oublie la plupart du temps que les symptômes sont des mécanismes de protection, qu'ils sont porteurs de sens et très souvent qu'ils contiennent une demande d'aide. Nous présentons Superman édenté laisse croire que la description d'un comportement nous renseigne sur ses causes, donnant ainsi au lecteur l'impression rassurante qu'il comprend la « maladie mentale ». Quelqu'un s'est-il déjà avisé de demander à Superman quelle est son histoire à lui? Les médicaments psychotropes ont pour but de faire disparaître les symptômes, sans tenir compte de leur fonction. En général, cela soulage beaucoup de gens: l'entourage, les médecins et parfois la personne qui les prend. Contrairement à certaines idées toutes faites sur la psychanalyse, celle-ci n'a jamais rendu les mères coupables mais prend en compte le fait qu'une personne s'inscrit dans une lignée, dans le désir de ses parents, et que sa souffrance n'est

pas sans rapport avec son histoire personnelle.

En fait, nous voudrions que la réponse psychiatrique, la seule offerte aux personnes qui souffrent, celle qui est constamment cautionnée par les médias, puisse être interrogée. Au Québec, il n'y a pas eu de véritable débat sur la désinstitutionnalisation. Elle équivaut à sortir les gens des hôpitaux sans que ne soient remis en cause les services offerts. L'institutionnalisation est un phénomène de société qui ne concerne pas uniquement les gens hospitalisés en psychiatrie mais qui touche les travailleurs, les familles et tout le corps social. Si cette réflexion n'est pas amorcée aux lieux mêmes et par les gens concernés, le risque est de créer de nouvelles ressources qui seront en fait des prolongements de l'hôpital psychiatrique, c'est-à-dire néo-institutionnels et traversés de la même philosophie qui tient davantage d'une volonté de contrôler que de celle d'offrir des choix à ceux qui souffrent.

Pour preuve, ce que dit M. Nollet: hôpital de jour, atelier thérapeutique, ergothérapie; les services de l'hôpital seraient simplement déplacés hors des murs sans questionnement de leur orientation. Est-ce là offrir un choix? Il est tout à fait remarquable de voir le Dr Lamontagne faire passer pour paranoïaque quelqu'un qui refuse des médicaments: une fois le diagnostic posé, tout ce que dira ou fera cette personne, aux yeux des bien-pensants, sera le fait d'un malade mental, c'est-à-dire non crédible. L'utilisation d'une poupée gonflable ne pourrait-elle pas être le signe d'une détresse humaine et d'une solitude

extrême plutôt que le fait d'une perversion? Passons sous silence la façon de s'exprimer du Dr Lamontagne.

Un consensus se dessine: celui du manque de ressources actuelles et de la nécessité d'offrir des services adaptés. Mais à qui iraient les \$300 millions dont parle Monsieur Laurin? Qui les administrerait? Les services seraient-ils diversifiés pour permettre un réel choix aux personnes en détresse? Prendrait-on en compte, comme société, qu'il existe une expertise et un savoir-faire autres que psychiatriques? Y aurait-il de la place pour l'innovation?

■ Mon but n'était pas de faire le point sur les théories qui s'affrontent en psychiatrie ni de vérifier les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, que vous semblez contester.

J'ai plutôt essayé de décrire la réalité de milliers de malades mentaux qui vivent dans la misère à Montréal. J'aurais pu m'adresser à des théoriciens. J'ai préféré rencontrer des malades mentaux en personne. Et des praticiens, des gens qui sont quotidiennement en contact avec la maladie mentale dans des refuges, des soupes populaires, des centres de jour...

Vous n'êtes pas d'accord avec le Dr Yves Lamontagne: c'est votre droit. Mais que vous réduisiez ce reportage à « une belle salade pour alimenter l'imagerie populaire » m'attriste un peu.

Quant à Superman, oui, je lui ai demandé de me raconter « son histoire à lui ». Il m'a répondu qu'il venait de la planète Crypton, qu'il n'a pas eu d'enfance et qu'il part des origines de la vie.

Cette réponse ne vous satisfait pas? Je vous comprends: en théorie, ça ne se peut pas une réponse comme celle-là.

P.R.

RÉPLIQUE

Les statistiques sur les sans-abri

François Sallant est coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain

FRANÇOIS SALLANT

■ La Société d'habitation du Québec est décidément dans tous ses états. Après avoir commis un long communiqué dont des extraits ont été publiés dans *La Presse* du samedi 14 novembre, voici que le PDG de la Société, M. Jean-Paul Arsenault, reprend la plume, cette fois pour répondre à l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire (*La Presse*, mardi 17 novembre). Ces

deux envolées tournent autour d'une seule et même préoccupation: « rétablir les faits » supposément pervertis par un organisme dont « les prises de position idéologiques sont très souvent très éloignées de la réalité », le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Première « fausseté » relevée par le PDG de la SHQ: le nombre de sans-abri que certains groupes, comme le FRAPRU, se plaindraient à grossir, en affirmant qu'il y en a 10000 au Québec. M. Arsenault oublie ainsi que le propre coordonnateur de la SHQ pour l'Année internationale des sans-abri établis-

sait ce chiffre à 15000 dans un article publié dans la revue *Municipalité* d'octobre 1987. Il oublie également que c'est le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, regroupant les intervenant(e)s auprès des sans-abri, qui, le premier, a avancé le chiffre de 10000 sans-logis, depuis très largement repris par les médias. Qui faut-il croire? Les hauts fonctionnaires de la SHQ qui regardent la réalité du haut de leur tour de la Place Desjardins? Ou ceux et celles qui oeuvrent directement et quotidiennement auprès des itinérant(e)s? Et si quelqu'un grossit le nombre de sans-abri, n'est-ce pas le gouvernement lui-même avec ses politiques de désinstitutionnalisation sauvage, de discrimination dans l'aide sociale ou d'expulsion des résident(e)s à faibles revenus des quartiers populaires?

Mais là où la Société d'habitation du Québec et son président ont l'épiderme le plus sensible, c'est sur les réalisations mêmes de leur organisme. M. Arsenault reproche à l'Archevêque de Montréal de reprendre le point de vue du FRAPRU à l'effet qu'il y aurait une « diminution appréciable des budgets de l'État pour le logement social ». Mais tous les beaux efforts de mathématique de M. Arsenault ne pourront jamais nous faire oublier les réalités suivantes:

En 1985, au Québec, les gouver-

nements fédéral et provincial avaient contribué à la réalisation de près de 6000 logements publics (HLM), coopératifs et sans but lucratif, soit dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur le logement social, soit à travers des programmes particuliers de l'un ou l'autre palier. En 1986, il ne s'en est fait qu'un peu plus de 4400, pour une perte nette dépassant 1500 unités de logement. Et si M. Arsenault veut traiter quelqu'un de menteur, il n'aura pas besoin d'aller bien loin, puisque ces chiffres proviennent des rapports annuels de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la SHQ elle-même! On aura beau tenter de les camoufler, les faits sont têtus et ils nous révèlent que le nombre de logements sociaux réalisés annuellement au Québec n'a pas cessé de chuter depuis 1979 où il atteignait les 10000. Tout ce que la SHQ peut donc reprocher au FRAPRU, c'est de s'acharner à rappeler ces faits qu'elle aimerait tellement mieux faire oublier!

Oh mais, nous dira M. Arsenault, l'argent va maintenant aux vrais démunis. Ah bon! M. Arsenault aurait-il le front de dire à un ménage de 5 personnes gagnant moins de 19001\$ par année qu'il est trop riche pour avoir droit au logement social? C'est pourtant ce que font les nouveaux critères d'admissibilité aux programmes de la SHQ (...)

TEMOIGNAGE

Démocratiser les services sociaux.

Mme Lavoie exprime ici le point de vue du Conseil général des usagers du CSSMM (Centre de services sociaux du Montréal métropolitain) sur le « scandale » de juillet dernier et les commentaires qu'il a provoqués.

CLAIRE LAVOIE

■ Le Conseil général des usagers (CGU) du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) est un organisme à but non lucratif mis sur pied il y a plus de quatre ans. Notre organisme est le seul regroupement francophone d'usagers au Québec. Le CGU regroupe les usagers du CSSMM et les groupes communautaires dont les clients sont sensiblement les mêmes que ceux du CSSMM. Notre principal objectif est de connaître les besoins des usagers et d'être leur porte-parole, entre autres, auprès du CSSMM, d'autres organismes et institutions aux trois niveaux de gouvernement, pour influencer leur action dans le meilleur intérêt des usagers.

Depuis l'éclatement du « scandale » de juillet 1987 au CSSMM, et par suite de « certaines révélations » sur le mode de gestion dans d'autres établissements publics de la région de Montréal et au Québec, plusieurs articles de journaux ont remis en question le pouvoir des conseils d'administration, leur composition, le pouvoir des directeurs généraux, etc. En octobre dernier, Madame Lavoie-Roux rendait publics les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour exercer un meilleur contrôle des dépenses dans les établissements.

Plusieurs articles ont posé le problème en ces termes: il faut ou repenser la composition et les pouvoirs des conseils d'administration, ou à défaut les abolir! Cependant, ils n'ont pas insisté sur la représentativité des membres qui siègent sur ces conseils. C'est sur cet aspect que notre organisme veut attirer l'attention, nous en tenant aux conseils d'administration des établissements publics, leur composition et le rôle des regroupements d'usagers et/ou bénéficiaires qui accreditent les concepts de participation et de démocratisation des services sociaux et de santé.

Notre expertise et notre implication dans le milieu des services sociaux depuis plus de quatre ans nous permet de confirmer l'une des premières constatations du commissaire Rochon, en novembre 1986, à savoir, « l'échec total de la participation des usagers dans le cadre de la réforme des services sociaux et de santé au début des années 1970 ».

Ce n'est certes pas par hasard que la gestion participative aura été un échec! C'est, à notre avis, un manque de volonté politique de mettre en place les mécanismes concrets pour favoriser et faciliter une véritable participation. D'abord, voyons la composition d'un conseil d'administration d'un centre de services sociaux tel le CSSMM.

Sont membres: deux personnes de groupes socio-économiques nommées par la Ministre, deux personnes élues par les usagers du centre, une personne élue par le conseil consultatif du personnel clinique (travailleurs sociaux), une personne élue par le regroupement du personnel non-clinique (personnel de soutien), une personne des organismes bénévoles de la région qui oeuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux, une personne élue conjointement par les conseils d'administration des CLSC du territoire desservi par le CSSMM, une personne élue conjointement par les conseils d'administration des centres d'accueil du territoire desservi par le CSSMM, une personne élue par les conseils d'administration de centres hospitaliers du territoire desservi par le CSSMM, une personne représentant le monde de l'éducation élue par la CECM et le directeur du centre.

Nous ne doutons pas de la bonne volonté des personnes qui acceptent d'y siéger. L'aberration se situe au niveau de la représentativité! En effet, à l'exception des deux personnes des groupes socio-économiques et du directeur général, tous les autres membres sont élus par un collège électoral, sauf qu'à partir du moment où ils siègent au C.A. ils ne représentent qu'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun mandat et ne sont aucunement redevables à leurs commettants. Quant aux représentants des groupes socio-économiques, rien ne garantit leur représentativité! Ce mécanisme administratif (C.A.) ne sert pas la volonté de « participation » énoncée dans le rapport Castonguay-Nepveu.

En plus de leur « statut non-représentatif », d'autres facteurs influencent le « non-pouvoir » des représentants des citoyens aux conseils d'administration des établissements. Par exemple, les différents sigles employés dans les établissements, la complexité du « jargon » parlé et écrit, la rédaction infiniment compliquée des documents de travail, sans compter le sentiment d'impuissance qui guette particulièrement les « représentants » d'usagers et probablement quelques autres « représentants » qui n'osent pas l'avouer!

Pour sa part, afin de pallier à ce manque de pouvoir et de connaissance, le CGU recommande (dans son mémoire à la Commission Rochon) que des regroupements d'usagers soient, obligatoirement, mis sur pied dans tous les CSS et les CLSC de la province (actuellement la loi oblige les centres d'accueil et les centres hospitaliers à se doter d'un comité de bénéficiaires); que ces regroupements d'usagers aient le pouvoir d'influencer les décisions et les orientations des établissements en ce qui touche les services à la clientèle; que ces regroupements d'usagers aient les ressources (humaines et financières) nécessaires pour élaborer des programmes d'activités dans le but d'informer et de former leurs membres qui pourraient éventuellement devenir de véritables représentants des usagers sur les conseils d'administration de ces établissements; que ces regroupements soient financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Conseil régional des services sociaux et de santé et l'établissement.

Du côté des représentants d'usagers, qui siègent sur les différents C.A., il faut repenser le processus d'élection, autant aux niveaux de la date, du droit de vote et des candidats eux-mêmes.

Le troisième dimanche de mai tombe souvent durant le long week-end de la fête de Dollard ou de la Reine. Souvent, des gens susceptibles de voter partent pour l'extérieur de la ville et pour exercer leur droit de vote ils doivent s'imposer de rester à la maison. Pour corriger cette situation nous suggérons que la date des élections soit fixée le premier dimanche de juin.

Actuellement, à peu près n'importe qui peut voter, qu'ils habitent la région ou ailleurs, qu'ils soient usagers ou pas, qu'ils appartiennent à des groupes reliés de près à l'établissement ou pas, qu'ils aient eu des contacts avec l'établissement ou pas. Les responsables leur font signer un papier disant qu'ils ont reçu des services, mais rien n'est jamais vérifié. Le CGU veut que les conseils régionaux établissent des règles plus précises car pour le moment les résultats des élections dépendent du nombre de personnes que ces candidats peuvent mobiliser. Nous ne croyons pas que ce processus d'élection soit vraiment démocratique.

Pour être éligible comme candidat aux élections, il suffit que la personne en question ait fait un contact téléphonique avec le CSS et que son nom ait été noté. On peut vraiment se demander si ces candidats sont vraiment représentatifs de la clientèle.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272		
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 10h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

Littérature

Plagiat: suite et, espérons-le, fin



RÉGINALD MARTEL

l'histoire de l'Union des artistes et celle de la vie culturelle montréalaise depuis cinquante ans.

Cette chronique révélait lundi dernier une pénible (et bien maladroite) histoire de plagiat, par Louise Denis-Labrie, de deux best-sellers de Marceleine Claudais, parus aux éditions de Mortagne.

L'éditeur Jean-Claude Larouche (éditions JCL) a adressé à son auteur délinquant un télégramme, avec copies aux éditions de Mortagne et au chroniqueur littéraire de La Presse. Le voici:

«J'ai été très surpris et déçu d'apprendre de Réginald Martel de La Presse ce 22 novembre que certains passages de ton livre auraient été empruntés aux œuvres de la romancière Marceleine Claudais. Tu devras répondre de cet acte de plagiat que je désapprouve au plus haut point.» (signé: Jean-Claude Larouche)

On ne peut que sympathiser avec M. Larouche, qui a le mérite de bâtir une maison d'édition «en région», comme on dit, et qu'une telle mésaventure ne peut que desservir.

VLB ÉDITEUR À L'UOAM

Une semaine de conférences des auteurs de VLB éditeur, à l'UOAM (de 13h à 14h, local AM 050), dont la première a eu lieu vendredi, se poursuit aujourd'hui avec Madeleine Gagnon et Francine Noël sur le thème «Question d'écriture au féminin».

Mardi: «Question de politique, de militantisme et de répression», avec Jean-Marc Plotte, Marie-Blanche Tahon et André Corten.

Mercredi: «Question d'engagements poétique et social», avec Paul Chamberland et Pierre Bourgault.

Judi: «Question de prostitution, d'illusions chez les jeunes», avec Michel Dorais et Jean-François René.

Vendredi: «Question d'histoire et de partis politiques», avec Robert Comeau et Dorval Brunelle.

L'AGENDA DES LETTRES

À la librairie Hermès, lancement demain de deux nouveaux romans de Guérin littérature, *Notre-dame du colportage*, de Georges Cartier (vous rappelez-vous son *Poisson péché*?) et *Les Enfants parfaits* (vraiment, en existe-t-il?), de Pierre Voyer.

La Place aux poètes s'ouvre à la Folie du large (1021, rue de Bleury), tous les mercredis à 21h. L'invitée cette semaine est Louise de Gonzague Pelletier, auteur de *Saison québécoise* (1976), *la Palestine fleurira* (1982), *Aquarelles au désert* (1983), *Ombres* (1984) et *Jets de riz* (1985). Mme Pelletier publiera l'an prochain chez Louise Courteau *Prière à Sarah*. Vendredi prochain, elle recevra à Québec le prix de poésie Québec-Normandie. À la Place aux poètes, elle dira un inédit, *Cheveu-de-Vénus*, accompagnée par l'altiste Jean Grimard.

Voici venir le deuxième premier mercredi du mois des Gens du livre. Henri Tranquille et Yves Gauthier recevront à 19h au bar Le Mélomane (812 est, rue Rachel) l'écrivain multi-médias et grand raconteur Louis Caron, qui vient de raconter dans *la Vie d'artiste*

Mercredi à la librairie Hermès, lancement du dernier ouvrage de Pierre Lemieux, économiste (et philosophe aux alentours), *la Souveraineté de l'individu*, qui paraît aux Presses universitaires de France.

De tout en bref

La Courte Echelle, qui célébrait récemment son 10e anniversaire, a fait de bonnes affaires à la Foire de Francfort. Hachette-Jeunesse, de France, confirme la sortie d'un troisième livre-jeu, *Venir au monde*. En Allemagne, la maison Lappan Verlag, qui a déjà vendu 4000 exemplaires du livre-jeu *l'Alphabet*, entend traduire et distribuer à son tour *Venir au monde*, qui intéresse aussi la maison italienne Edizioni.

Des maisons scandinaves et espagnole ont aussi manifesté de l'intérêt pour les productions de La Courte Echelle, tandis que le marché des États-Unis et du Canada anglais s'ouvre aussi à ces produits. Le p.-d.g. Bertrand Gauthier est évidemment ravi.

La revue trifluvienne *Le Sabord*, qui entreprend sa 5e année de publication, a choisi dans son dernier numéro de célébrer la main humaine, par le recours à son produit le plus chaleureux (et le plus rare), la lettre. Des fusains du peintre-graveur Sean Rudman accompagnent les textes de Cécile Cloutier, Joseph Bonenfant, Louise Cornoff, Anne-Marie Alonzo et Huguette Bertrand. (*Le Sabord* (819) 373-1654.)

Notre compatriote Naim Kattan a présenté une communication au colloque sur «Les amours d'Albert Cohen» qui a eu lieu à la mi-novembre au Centre Rachi à Paris.

La nouvelle librairie Pathfinder qui vient d'ouvrir ses portes au 4274 de la rue Papineau, suite 302, offre des livres en espagnol, en anglais et en français, livres d'engagement politique et social surtout.

Christine L'Heureux, fondatrice des éditions Chouette, vient de gagner un Sceau d'excellence de l'Association des consommateurs pour le *Temps*, illustré par Mireille Levert. Ce livre-jeu fait partie du répertoire des «Livres 88» publié dans la revue *Protégez-vous* de décembre.

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal sera l'hôte en mai 1988 de la première réunion mixte de l'Association for Library and Information Science Education et de l'Association internationale des écoles de sciences de l'information. La rencontre aura lieu parallèlement au congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

L'Association des auteurs de l'Outaouais offre ses services aux auteurs de la région qui voudraient s'informer de leurs droits, connaître leurs collègues ou obtenir des exemplaires de leurs œuvres. On écrit au 111, rue Carillon, local 104, Hull J8X2P8. Téléphone: (819) 770-6326.

Robert Lepage et Vinci s'appêtent à affronter Paris

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne
PARIS

Le talentueux et jeune auteur dramatique, metteur en scène et comédien québécois, Robert Lepage, arrive sur le devant de la scène à Paris. À compter du 3 décembre, il sera en effet durant dix jours à l'affiche du TBB, le théâtre de Boulogne-Billancourt, avec «Vinci».

Primée au Canada, en Suisse, sa pièce a été présentée pour la première fois en France l'année dernière au troisième Festival international des francophonies.

Dès cette première la critique française s'est montrée très élogieuse. Parlant de Lepage, le journal *Le Monde* écrivait déjà, «il fera reparler de lui, c'est sûr».

Le pronostic n'a pas tardé à se vérifier puisque cette année, «Vinci» recevait «le coup de pouce off» du célèbre festival

théâtral d'Avignon. C'est là que Robert Lepage fut remarqué parmi quelque 360 compagnies par le directeur de la salle parisienne, Jean-François Deiber qui, enthousiaste, lui a proposé de le mettre à l'affiche pour dix jours, début décembre.

Depuis, le succès a suivi le succès et Lepage a fait «un véritable tabac» à l'ouverture du quatrième Festival des francophonies de Limoges, en octobre dernier, avec «La trilogie des dragons».

Judi soir, le jeune auteur-comédien québécois aura un parterre de choix pour la première parisienne de «Vinci».

On y attend d'ailleurs Gil Rémillard, le ministre québécois des Relations internationales qui arrivera le jour même dans la capitale française pour une «visite de travail» d'une semaine, à l'occasion de la onzième conférence générale de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique.



«VINCI»
robert lepage

La bibliothèque du Séminaire de Québec renferme 110 000 livres anciens

Les documents comprennent des cartes géographiques, des plans, des proclamations des gouverneurs, des ordres de la cour

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Sur la table un livre étrange attire le regard par son format qu'on voit rarement de nos jours: une quinzaine de pouces de long sur cinq ou six de large, il a quatre ou cinq pouces d'épaisseur et une planchette en forme de couverture.

«C'est un incunable», déclare le chanoine Louis-Joseph Lépine, qui explique que ce terme désigne les livres publiés avant l'an 1500 et imprimés en caractères gothiques au moyen de caractères de bois. Le papier est épais et jaunâtre. Chaque paragraphe commence par une grosse lettre rouge élaborée, une lettrine, et le texte de chaque page est entourée d'un cadre rouge dessiné à la main.

«Nous avons une trentaine d'incunables», ajoute le chanoine Lépine, Supérieur général du Séminaire de Québec, responsable du Grand Fonds des livres anciens, un fonds qui contient 120 000 vieux livres et documents portant en majorité sur notre histoire.

Le Grand Fonds compte plus de 110 000 volumes du 15e au 19e siècle, «plus ou moins bien répertoriés malheureusement», selon le chanoine Lépine.

Les documents comprennent des cartes géographiques, des plans, des proclamations des gouverneurs, des ordres de la cour et des avis publics, notamment celui offrant une récompense de 4 000 livres sterling pour la tête de Louis-Joseph Papineau.

Une dizaine de livres portent, écrite à la main, la mention «évêque de Pétrée» qui montre qu'ils ont appartenu au premier évêque de Québec Mgr de Laval.

«Les évêques de Québec, à leur mort, ont ordinairement partagé leur bibliothèque entre l'évêché et le Séminaire. Malheureusement, bon nombre de livres de cette époque ont été perdus dans des incendies», raconte le chanoine Lépine.

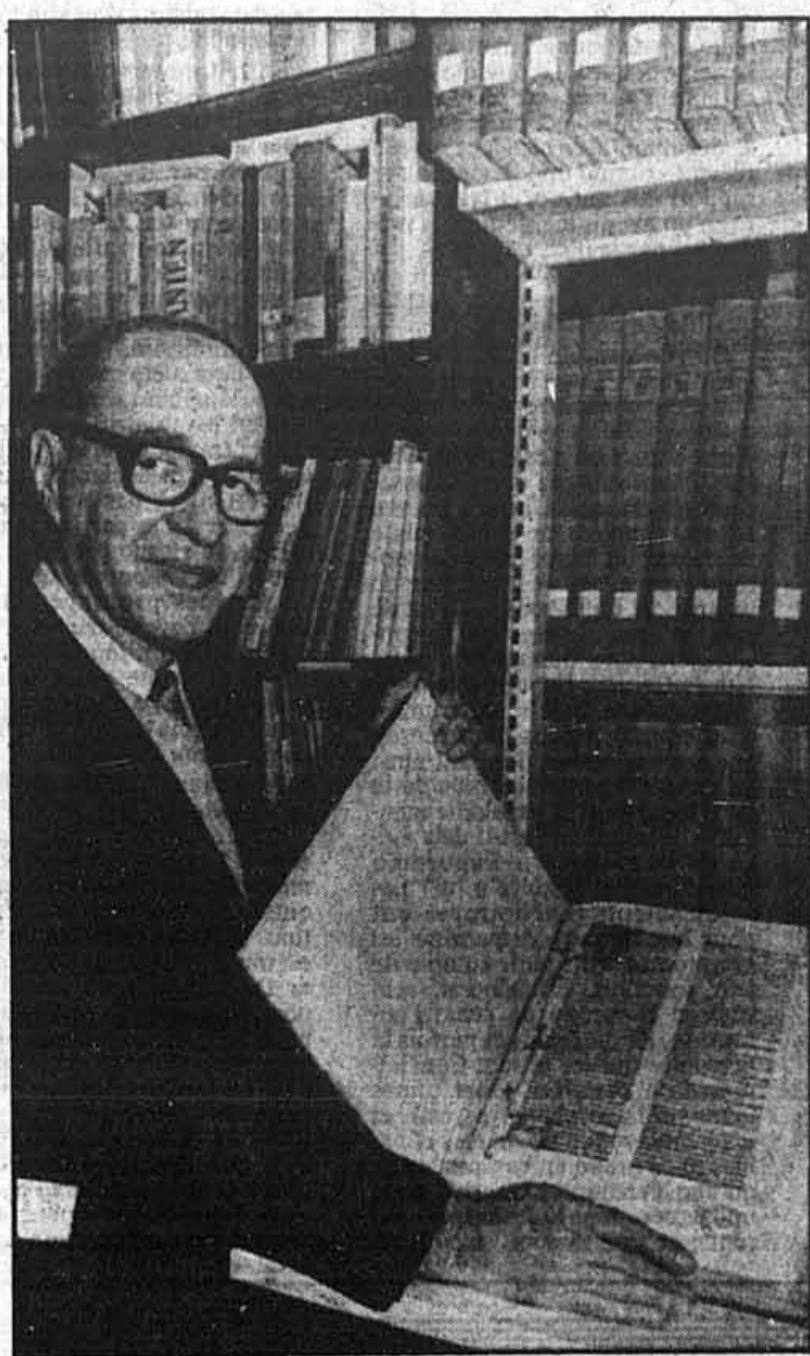
Un catalogue manuscrit remontant à la conquête, en 1760, énumère 5 000 volumes dans la bibliothèque à ce moment. Ce n'était pas beaucoup, mais c'était probablement la bibliothèque la plus importante de Québec à ce moment.

Lors de la fondation de l'université Laval, en 1852, la bibliothèque du Séminaire contenait 15 000 volumes. Par la suite, elle a reçu beaucoup de dons et a augmenté rapidement: 55 000 volumes en 1870, 70 000 en 1880 et 100 000 en 1888.

Les livres les plus précieux du Grand Fonds proviennent des dons et des legs qui lui ont été faits, les livres achetés par le Séminaire étant ceux dont avaient besoin les prêtres ou les livres nécessaires pour l'enseignement.

Un bienfaiteur important a été l'abbé Poitevin, un ami de Mgr de Laval, qui faisait le lien entre le Séminaire des Missions étrangères de Paris, l'évêque de Québec et le Séminaire de Québec. À sa mort, en 1686, il a laissé au Séminaire un grand nombre de livres. Certains livres du fonds portent la mention: «De la bibliothèque des Pères Récollets, Québec, 1711.»

Plus récemment, plusieurs amis des livres ont légué leur bibliothèque au Séminaire. Le plus im-



Le chanoine Louis-Joseph Lépine fait voir un incunable, terme qui désigne les livres imprimés avec des caractères de bois avant l'an 1500.

portant de ces legs provient de l'abbé H. Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal, bibliophile averti qui a légué 700 volumes choisis ainsi qu'un grand nombre de brochures fort rares sur l'histoire du Canada.

Incapable de se procurer un certain livre de Champlain sur les «Savages» du Canada, l'abbé Verreau était allé en France le copier patiemment à la main, d'une écriture, minuscule, régulière et superbe, et l'avait ensuite fait relier. Ce manuscrit fait partie du Grand Fonds.

L'abbé Verreau a aussi légué une collection complète des journaux publiés à Québec ainsi qu'une bonne partie de ceux publiés à Montréal, à partir du premier numéro de la Gazette de Québec, en 1764, jusqu'en 1850. Parmi ces journaux, certains n'ont publié qu'un seul numéro, d'autres, seulement deux ou trois. «Il s'agit là d'une collection assez précieuse», souligne le chanoine Lépine, qui note que le papier journal de cette époque était d'une telle qualité que les journaux se tiennent encore très bien. Mais après 1850 et surtout après 1900, la qualité du papier a diminué et les journaux sont moins bien conservés. Heureusement, les plus importants ont été mis sur microfilm.

Le Grand Fonds possède aussi

un certain nombre des premiers journaux de France tels que «Le Mercure galant», «Le Mercure de France».

L'abbé Edouard-Gabriel Plante a été un autre bienfaiteur insigne du Grand Fonds du séminaire. Historien et bibliophile, il avait amassé une collection de 2 500 volumes rares, portant tous sur l'histoire de l'Amérique, qu'il a légué au Grand Fonds, à sa mort. Sa bibliothèque contenait notamment une collection des éditions originales des Relations des Jésuites, publiées annuellement de 1632 à 1672 et à laquelle il ne manque que le premier volume.

Il existe aussi un Fonds Casgrain constitué par les livres légués au séminaire par l'abbé Henri-Raumond Casgrain, un autre historien.

Marc Lescaobot, un avocat parisien, avait hiverné en Acadie au cours de l'hiver 1607-1608 et, à son retour en France, a écrit la première «Histoire de la Nouvelle-France» qui a été publiée en 1619. On conserve au séminaire une copie de la première édition de ce livre fort rare.

Avant d'être publiées en français, les «Relations du deuxième voyage» de Jacques Cartier ont été publiées en italien et en Italie, en 1606, et, bien sûr, le Grand Fonds possède les quatre volumes très bien conservés de l'édition originale.

«On espère qu'avec la collaboration du musée du Séminaire, on pourra peut-être les rapprocher des archives parce que souvent ce sont les mêmes chercheurs qui en ont besoin», de mentionner le chanoine Lépine.

Le fonds comprend une importante collection d'atlas, dont un particulièrement rare, publié à Amsterdam en 1645, utilisant le latin et colorié à la main. Il comprend aussi une importante collection d'anciennes relations de voyages partout dans le monde mais surtout en Amérique du Nord.

Certains livres anciens n'ont rien à voir avec l'histoire du Canada et seraient des trésors même dans des bibliothèques européennes. Par exemple, la grammaire égyptienne de Champollion, publiée en 1836, dans laquelle l'auteur donne la clé des hiéroglyphes figurant sur les monuments égyptiens ou l'histoire de l'Académie française en vingt volumes, publiée en 1699.

Ou encore un livre d'Hippocrate, en grec, remontant à 1657, don, en 1860, du Dr Eusèbe Leleux, professeur à l'université Laval; un recueil des discours de Cicéron, remontant à 1631.

Ou une Monographie des oiseaux du Paradis, équivalent à un recueil Audubon. La page de droite présente une image, coloriée à la main et, celle de gauche, une description de l'oiseau. Le livre mesure 26 pouces de hauteur, un format totalement disparu qui s'appelait «double éléphant». Le livre a été publié en Angleterre, en 1863, grâce à une souscription publique en tête de laquelle venait sa Majesté l'empereur François-Joseph d'Autriche.

Claude Volant, devenu plus tard un des deux premiers curés de la Rive-sud, était un des neuf premiers élèves du Séminaire, lors de la première classe en 1663, a légué à son alma mater un livre de prix qu'il avait décroché au Collège des Jésuites et portant la signature du père Lemercier, supérieur du collège.

LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	PJ	G	P	BP	BC	POINTS
JAUNES	2	2	0	15	11	4
BLEUS	4	2	2	24	24	4
VERTS	2	1	1	15	10	2
NOIRS	3	1	2	18	21	2
ROUGES	3	1	2	15	21	2

Les matchs de la LNI ont lieu tous les dimanches à 20h.00 au SPECTRUM grâce à:

Schubert Octet: pénible

CLAUDE GINGRAS

«Schubert Octet». C'est la façon d'identifier, dans une conversation anglaise, l'oeuvre de musique de chambre la plus célèbre de Schubert. C'est aussi le nom que prennent deux groupes américains lorsqu'ils unissent leurs efforts pour former un troisième ensemble dans le but précis d'exécuter l'Octet en question.

Ces deux groupes sont le Composers String Quartet, formé en 1966, et le Dorian Wind Quintet, créé en 1961, mais c'est de l'an dernier seulement que date leur fusion en octet (le Dorian ne retenait, pour ce faire, que quatre musiciens sur cinq).

Le Ladies' Morning Musical Club avait déjà présenté ces deux groupes séparément. Hier, il nous les amenait réunis pour la première fois — et sans doute pour la dernière. Si les passages assez récents du Dorian Wind Quintet et les enregistrements du Composers String Quartet m'ont laissés une bonne impression, je ne peux en dire autant du concert d'hier. J'ajouterais même que si ce qu'on a entendu là correspond à ce que les deux groupes réunis entendent proposer, mieux vaudrait pour l'un et l'autre qu'ils abandonnent immédiatement l'idée de former un troisième ensemble destiné à des présentations de l'Octet de Schubert. L'oeuvre survivra, bien sûr. Mais, en attendant...

Mais commençons par le commencement. Le Composers String Quartet fait seul toute la première moitié du programme. Le Haydn d'entrée est joué sans élégance et dans une intonation qui reste approximative jusqu'aux dernières pages; les passages isolés révèlent que le premier-violon est particulièrement en faute. Le premier Quatuor de Chostakovitch, qui suit, est rendu comme une première lecture.

Après l'entracte, c'est l'Octet de Schubert. On a peine à croire que des musiciens dits professionnels puissent offrir au public des exécutions aussi banales. Les sonorités sont plates (chez les cordes, chez la clarinette, chez le basson, et le cor est presque mauvais), le discours se déroule sans relief, la coordination est simplement acceptable, et l'ennui souverain qui habite cette exécution routinière se communique à la salle.

Ayant entendu les admirables premiers-pupitres de l'OSM presque quotidiennement pendant un mois, dans différentes acoustiques européennes, je reste éveillé en imaginant ce Schubert porté par la clarinette de lacurto, le basson de Hoenich, le cor de Zibel, le violoncelle de Fouquet. De jeunes musiciens du Conservatoire ou de McGill, eux-mêmes, feraient mieux parce qu'ils ont, au moins, de l'enthousiasme.

Bref, un concert pénible. Au départ, le programme était beaucoup trop long: plus de deux heures de musique, qui paraissent interminables à cause des exécutions.

Pendant que certains auditeurs criaient «Bravo!» (il y en a toujours), d'autres fuyaient vers les sorties. Devant la débâcle, le Schubert Octet quitta les lieux sans donner de rappel. Ce fut le meilleur moment du concert.

SCHUBERT OCTET: Matthew Raimondi et Anahid Ajemian (violons), Maureen Gallagher (alto), Mark Shuman (violoncelle), Joseph Tamossaitis (contrebasse), Jerry Kirkbride (clarinette), David Jolley (cor) et Jane Taylor (basson). Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation: Ladies' Morning Musical Club.

Programme: Quatuor à cordes no 78, en si bémol majeur, op.76 no 4, Hob.III:78 («Lever du soleil»), Haydn. Quatuor à cordes no 1, en do majeur, op.49 (1930)...Chostakovitch. Octet pour cordes et vents en fa majeur, op.166, D.903 (1824)...Schubert

FAMOUS PLAYERS

À VOUS FAIRE HURLER DE RIRE!

JEFFREY LYONS, SNEAK PREVIEWS / WCBS RADIO

PLANES, TRAINS AND AUTOMOBILES

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS: 1:00-3:05, 5:10-7:20-9:25
DORVAL: dim 1:05-3:00, 5:00-7:00-9:00 Tous les jours 7:00-9:00
KENT: dim 1:00-3:05, 5:10-7:20-9:25 Tous les jours 7:20-9:25

BARBRA STREISAND RICHARD DREYFUS

NUTS

LOEWS: 12:00-2:30-4:40-7:00-9:30
VERSAILLES: dim 12:00-2:30-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
LAVAL: dim 12:00-2:30-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
DORVAL: dim 12:00-2:30-4:40-7:00-9:30 Tous les jours 7:00-9:30
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Le CINEMA: dim 12:00-2:30-4:40-7:00-9:30 Tous les jours 7:00-9:30

Three Men and a Baby

LOEWS: 1:00-3:10, 5:20-7:30-9:40
LAVAL: dim 12:30-2:40-4:50-7:05-9:25 Tous les jours 7:05-9:25
GREENFIELD PARK: dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30 Tous les jours 7:15-9:30
VERSAILLES: dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30 Tous les jours 7:15-9:30
FAIRVIEW: dim 12:30-2:45-5:00-7:05-9:10 Tous les jours 7:05-9:10

Walt Disney's CLASSIQUE

Cendrillon

PRIX RÉDUITS: ADOLESCENTS ET ADULTES: \$3.50 ENFANTS ET AGE D'OR: \$3.00
Le PARISIEN: dim 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30 Tous les jours 6:30-8:30
VERSAILLES: dim 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30 Tous les jours 6:30-8:30
GREENFIELD PARK: dim 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30 Tous les jours 6:30-8:30
LAVAL: dim 12:15-2:15-4:15-6:15-8:15 Tous les jours 6:15-8:15

Jon Cryer IS HIDING OUT

Le PARISIEN: 12:30-2:35-4:50-7:05-9:20
VERSAILLES: 12:30-2:35-4:50-7:05-9:20

LE VOYAGE

14 HEURES PRÉSENTÉES EN 5 PARTIES
1ère PARTIE: VERSION ORIGINALE ANGLAISE MATINEES samedi dimanche 1:00 VERSION FRANÇAISE MATINEES samedi dimanche 4:00
Le PARISIEN: 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

James Belushi IS NICK

Le PARISIEN: 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

Teen Wolf Too

LES CHEVEUX VOUS MESSERONT SUR LA TÊTE
PALACE: 12:50-3:05-5:20-7:35-9:50
DORVAL: dim 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Tous les jours 7:15-9:20

BOGART

Tous les jours 7:00-9:10

Maurice

dim 12:45-3:25-6:15-9:05
BOGART: Tous les jours 6:15-9:05

FAMILY VIEWING

A new film by ATOM EGROYAN
«UNE RÉVÉLATION» «FASCINANT» «EXTRAVAGANT»
V.O.A. AVEC S.-T. F.
BOGART: Tous les jours 7:30-9:30

Les meilleurs films de répertoire

5:00 NOCES EN GALLÉE
7:00 JEUX D'ARTIFICE
9:00 GOOD MORNING BABLONIA
MON CINÉMA: 858 STE CATHERINE E. 849 0041

SAMMY ROSIE GET LAD

PALACE: 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30

STAKEOUT

PALACE: 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30

LIAISON FATALE

Le PARISIEN: 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40
GREENFIELD PARK: dim 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30 Tous les jours 7:00-9:30
LAVAL: dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
VERSAILLES: dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40

LA REVANCHE DES TRONCHES

version française de «REVENGE OF THE NERDS II»
Le PARISIEN: 12:55-3:00-5:05-7:10-9:15
LAVAL: dim 12:55-3:00-5:05-7:10-9:25 Tous les jours 7:10-9:25
VERSAILLES: dim 12:55-3:00-5:05-7:10-9:25 Tous les jours 7:10-9:25

LES SORCIÈRES D'EWING

Avec JACK NICHOLSON
Le PARISIEN: 1:45-4:15-6:45-9:15

PLATOON

... est de retour en VERSION FRANÇAISE
Le PARISIEN: 2:00-4:30-7:00-9:30

«CAPTIVANT»

JANET MASLIN, THE NEW YORK TIMES
Wish You Were Here!

BOGART

Tous les jours 7:00-9:10

Maurice

dim 12:45-3:25-6:15-9:05
BOGART: Tous les jours 6:15-9:05

FAMILY VIEWING

A new film by ATOM EGROYAN
«UNE RÉVÉLATION» «FASCINANT» «EXTRAVAGANT»
V.O.A. AVEC S.-T. F.
BOGART: Tous les jours 7:30-9:30

Les meilleurs films de répertoire

5:00 NOCES EN GALLÉE
7:00 JEUX D'ARTIFICE
9:00 GOOD MORNING BABLONIA
MON CINÉMA: 858 STE CATHERINE E. 849 0041

CHRISTIANSON

ALCAN BIG BAND DEMAIN
Invitée spéciale RANEE LEE
Mardi 1er décembre 20h30

CATS

Excellents billets pour toutes les représentations de novembre, décembre, et janvier sont disponibles au Théâtre St-Denis, Ticketron ou par Téléphone au 288-2525.

LE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL

École supérieure de théâtre
Date limite d'inscription: le 18 décembre 1987
Auditions d'entrée: du 11 au 15 janvier 1988
Le diplôme d'études collégiales obtenu avant septembre 1988 est exigé
Aucuns frais de scolarité

Ministère des affaires culturelles
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

19:30 ① — Elton John en concert!
Il se déguise en Tina et en Amadeus, mais le charme d'Elton John, c'est lui-même, son énergie et son génie pour la toune.

20:00 ② — The Ultimate Stuntman: a tribute to Dar Robinson
Un des grands cascadeurs de Hollywood est honoré par les vedettes qu'il a doublés, notamment Burt Reynolds, et Timothy Hutton. Bien sûr, on verra ses cascades.

③ — «Bringing Up Baby»
Les fans de Katharine Hepburn sont servis ce soir puisque ce canal projette deux de ses films. Celui-ci est de Howard Hawks avec Cary Grant et est une délicieuse comédie. À 21 h 45, c'est «Pat and Mike» de George Cukor, avec Spencer Tracy. Une satire des milieux sportifs.

21:00 ④ — Hellmark Hall of Fame Presentation

La compagnie Hallmark fabrique des cartes de tous genres. Mais elle commande aussi, à la saison des Fêtes, des dramatiques de qualité pour faire vendre ses cartes. «The secret garden» devrait aussi charmer les téléspectateurs. L'histoire d'une orpheline qui transforme la vie des habitants d'un manoir lorsqu'elle va habiter en Angleterre.

HORAIRE RÉVISÉ

21:00 ⑤ — La Loi de Los Angeles
Brackman (Alan Rachins) reçoit une citation à comparaître de la part de sa femme qui demande le divorce. Stuart (Michael Tucker) soupçonne Ann (Jill Eikenberry) d'avoir une aventure avec son client. George Cromwell (Sandy McPeak). Le juge responsable de l'emprisonnement de Kuzak (Harry Hamlin) demande à Leland (Richard Dysart) de considérer sa candidature comme associé dans le bureau.

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
②	Montréal ce soir (18h)	Rachel et Réjean	Insolences de caméra	Des Dames de coeur		La Loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
③	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Frank's Place	Kate & Allie	Hallmark Hall of Fame: "The Secret Garden"			
⑤	Nightly News	Family Ties	Cheers	ALF	Valerie's Family	Movie: "Fatal Confession: A Father Dowling Mystery"			
⑥	Newswatch (18h)	Ultra Show	Danger Bay	Kate & Allie	Degrassi Junior High	Newhart	Beverly Hills Buntz	The National	The Journal (22h22)
⑦	Le Monde (18h)	Semi-détaché	Entre chien et loup	Dynastie		L'Or du temps		Ad Lib	
⑧	Le Monde (18h)	Semi-détaché	Entre chien et loup	Dynastie		L'Or du temps		Ad Lib	
⑨	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Jake and the Fatman		Hot Shots	
⑩	World News Tonight	New Newswywed Game	The New Dating Game	The Ultimate Stuntman		NFL Football: Raiders de Los Angeles vs Seahawks de Seattle.			
⑪	Le Bulletin de 18h30	Rachel et Réjean	Insolences de caméra	Des Dames de coeur		La Loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
⑫	Charivari	Semi-détaché	Entre chien et loup	Dynastie		L'Or du temps		Ad Lib	
⑬	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Jake and the Fatman		Hot Shots	
⑭	Nouvelles du 13 (18h)	Rachel et Réjean	Insolences de caméra	Des Dames de coeur		La Loi de Los Angeles		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
⑮	Téléservice	L'Indice (19h15)	Spour 1: la chanson.	Les Saisons des oiseaux: les Bouts du monde		Téléfilm: "Le Lieutenant du diable" (2e de 2)			
⑯	World News Tonight	Star Trek		The Ultimate Stuntman		NFL Football: Raiders de Los Angeles vs Seahawks de Seattle.			
⑰	Elephant Show	Profiles of Nature	Magic Shadows	Vista Presents: South Georgia.		Reckoning: Political Economy of Canada.		Loves Labour	
⑱	NewsHour (18h)	Business Report	Vermont Report	Front Row Feature: "Bringing Up Baby"		Front Row Feature: "Pat and Mike" (21h45)			
⑲	La Maison Deschênes	Comptant content	Elton John en concert!			Bizarre bizarre	Jasmin centre-ville		Le Grand Journal
⑳	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	This Old House	Adirondack... (20h35)		Side of Life in the Adirondacks (21h10)		Nature: Volcano Watchers (22h10)	
㉑	Chiffres et lettres	Domicile A 2 (18h50)				Thalassa: course de l'Europe Tag.		Téléfoot (21h50)	Le Journal (22h35)

• Changement de dernière heure.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

BERRI 2100 Ste. Catherine 288-2111	LONGUEUIL 7500 Longueuil 775-1211
LES AILES DU DESIR (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30	FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 7:30 - 9:15
LE SICILIEN (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00	DANSE LASCIVE (G) 7:30 - 9:30
FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 12:00 - 2:15 - 4:45 - 7:15 - 9:45	ODEON LAVAL 1000 Ave. J. G. Bourcier 687-5011
LA FAMILLE (G) 1:15 - 4:00 - 7:20 - 9:50	DANSE LASCIVE (G) DOLBY STEREO 7:30 - 9:30
LA RUMBA (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25	FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 7:00 - 9:10
RONAVENTURE 1000 Ronaventure 861-2725	PLACE ALEXIS NIBON Nouveau du Metro Atlantic 831-4242
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:00 - 9:00	RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:15
MADE IN HEAVEN (G) 7:30 - 9:30	HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:25
BROSSARD Mail Champlain 465-5006	PRINCE OF DARKNESS (14 ans) 12:45 - 2:45 - 5:00 - 7:30 - 9:30
SUPERMAN IV (G) (FRANÇAIS) 7:10 - 9:05	PLACE DU CANADA 7000 Châteaubrun 661-4500
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:30 - 9:30	CRY FREEDOM (G) DOLBY STEREO 70 MM 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 7:30 - 9:15	ST-DENIS 1500 Ave. St-Denis 845-3222
CARRÉFOUR LAVAL 2330 Ave. des Laurentides 466-5044	SUPERMAN IV (FR.) (G) DOLBY STEREO 12:25 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:10
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:05 - 9:05	DANSE LASCIVE (G) 12:20 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15
SUPERMAN IV (G) (FR.) DOLBY STEREO 7:10 - 9:15	SQUARE DÉCARIE 1000 Ave. J. G. Bourcier 687-5011
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 7:15 - 9:30	SUSPECT (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:30
BEST SELLER (14 ans) 7:20 - 9:25	BEST SELLER (14 ans) 7:30 - 9:45
UN ZOO LA NUIT (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:20	ASIRE 9140 Ave. J. G. Bourcier 687-5011
HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:10	RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 6:45 - 8:45
CENTRE-VILLE	SUPERMAN IV (G) (FR.) DOLBY STEREO 7:10 - 9:00
2001 Université Coté de Montserrat 849-4518	HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 6:45 - 8:45
SUSPECT (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00	UN ZOO LA NUIT (14 ans) 7:00 - 9:10
DIRTY DANCING (G) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45	MONTREAL 1584 Mt-Royal 521-7870
LES NOCES BARBARES (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00	INTER ESPACE (G) 1:00 - 5:05 - 9:10
L'AMI DE MON AMIE (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20	2e film: POUR L'AMOUR DE L'ARGENT 3:15 - 7:20
MADE IN HEAVEN (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35	MASQUE (G) 1:00 - 3:05 - 5:00 - 7:15 - 9:25
HOPE IN GLORY (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30	OMEGA Centre-Montréal 2675 ch. Champlain 647-1122
LIKE FATHER LIKE SON (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10	LES INCORRUPTIBLES (14 ans) 9:10
EXCEPTE MER ET JEU: aucune représentation	2e film: FERRIS BUELLER 7:20
I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING (G) 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00	LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (G) 9:30
NO WAY OUT (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30	2e film: CONTRAT 7:30
COMPLEXE DESJARDINS Bassano 1 288-3141	LE PAPINEAU 4519 Papineau 521-4239
L'ILE (G) 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:05 - 9:15	LA FAMILLE (G) 19:15, 21:30
UN ZOO LA NUIT (14 ans) DOLBY STEREO 2:00 - 5:00 - 7:15 - 9:25	MA VIE DE CHIEN (G) 19:00
LE CHANT DES SIRÈNES (G) 7:15 - 3:15 - 5:20 - 7:20 - 9:25	LA PURITAINE 21:40
L'HOMME DE PAILLE (G) 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:25 - 9:45	PARADIS 8215 Hochelaga 354-3110
EXCEPTE MER: 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:25 - 9:45	DANSE LASCIVE (G) 7:15 - 9:15 - 11:15
CRÉMAZIE 3100 Ave. Champlain 384-4210	FULL METAL JACKET (14 ans) (FR.) 6:50 - 9:00
LES YEUX NOIRS (G) 7:15 - 9:30	LA BAMBÀ (G) 9:00
LE FAUBOURG 1614 Ste. Catherine O. 932-2121	2e film: ROXANNE 7:00
PRINCESS BRIDE (G) DOLBY STEREO THX 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30	
SOMEONE TO WATCH OVER ME (G) DOLBY STEREO THX	
12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20	
LESS THAN ZERO (14 ans) DOLBY STEREO 12:30 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:10	
BEST SELLER (14 ans) DOLBY STEREO 1:50 - 3:50 - 5:00 - 7:00 - 9:00	
JEAN-TALON 2 rues O. et St-Pierre 725-7000	
FULL METAL JACKET (FR.) (G) 7:00 - 9:15	

LES AILES DU DESIR

BERRI

LE CHANT DES SIRÈNES

COMPLEXE DESJARDINS

THE PRINCESS BRIDE

VERSION ORIGINALE

SUPERMAN IV

Le Face à Face

ST-DENIS, BROSSARD, CHAMPLAIN, LAVAL, ATELIER, BLAIZE

Vie

SERGE DUPIRE

BRUNO CREMER

HUBERT LOISELLE

COMPLEXE DESJARDINS

LES CERTIFICATS-CADEAUX CINEPLEX ODEON SONT DISPONIBLES A TOUS NOS CINÉMAS

"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISE."

GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick

FULL METAL JACKET

EN VERSION FRANÇAISE

BERRI, JEAN-TALON, ODEON LAVAL, LONGUEUIL, PARADIS, REX A ST-JEROME, RIO A SOREL, PARIS A TROIS-RIVIERES, BELVEDERE A SHERBROOKE

La Boutique du GOURMET

EATON



LES DÉLICES DES FÊTES SAVAMMENT CUISINÉES PAR NOS CHEFS PÂTISSIER ET CHARCUTIER

Nos recettes maison sont à base d'ingrédients de qualité et toujours à l'image de notre réputation. Attrayants emballages-cadeaux.

Gâteau de luxe, 500 g	ch. 6,99
Gâteau de luxe, 1000 g	12,99
Gâteaux aux fruits	
à pâte pâle, 500 g	5,79
à pâte pâle, 1000 g	10,99
à pâte pâle, 1500 g	12,99
à pâte foncée, 500 g	5,99
à pâte foncée, 1000 g	11,99
à pâte foncée, boîte métallique ronde, 1350 g	16,95
à pâte foncée, 1500 g	13,99
à pâte pâle avec pâte d'amandes, 1200 g	11,99
à pâte foncée avec pâte d'amandes, 1200 g	12,99
miniatures à pâte pâle et foncée, 450 g	8,99
Poudings de Noël	
400 g	4,99
900 g	8,99
1350 g	12,99
Sablés de Noël	12 pour 2,99
Tartelettes au mince-meat	4 pour 2,99
Tourtières	
Notre recette traditionnelle, 680 g	6,99
Prix courant Eaton	4,99
Vendus à ou par tous les magasins Eaton.	
Venez ou composez 284-8361	

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

La table en fête se vend très bien

CLAUDE DAIGNEAULT
de la Presse Canadienne

À peine sorti de presse à raison de 25 000 exemplaires, le livre de cuisine *La table en fête* s'avère un succès de publication peu commun. Il n'en restait que 2 500 copies à vendre cette semaine lors du lancement au Salon du livre de Montréal.

Le phénomène s'explique. Le livre, qui réunit plus de 750 recettes éprouvées, a été réalisé par des Cercles de fermières du Québec qui a bénéficié de la collaboration de leurs 870 cercles affiliés. Les fermières du Québec ont passé commande de l'ouvrage avant même qu'elle ne soit en librairie, à la suite d'une opération "bouche à oreille" efficace.

Richard Hamel de Communiplex marketing, la maison qui a réalisé le projet avec les Cercles de Fermières, évoque déjà une réédition pour février, de même qu'une édition en langue anglaise, à destination du Canada anglais et de la Nouvelle-Angleterre d'où les commandes affluent.

Le projet de publication d'un livre de recettes qui contribuerait à combler les lacunes dans l'alimentation des Québécois a vu le jour en 1984, à la suite de la publication de deux enquêtes sur les habitudes alimentaires des ménages et des jeunes entreprises par le comité agriculture-consommation des Cercles des fermières.

Ces études, réalisées en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec «identifiaient plusieurs lacunes dans l'alimentation des Québécois et confirmaient notamment que 53,6 p. cent d'entre eux ne préparaient jamais de menu».

Les Cercles des fermières voulaient contribuer efficacement à un changement d'attitude en ce domaine. Une première phase a consisté en la cueillette de plus de 10 000 recettes, dont un comité ad hoc en retint 750, certaines traditionnelles, certaines modernes.

C'est ainsi que le volume de 480 pages, illustrées de 600 photos en couleurs, a adopté une ligne directrice basée sur les occasions de manger ensemble, en famille ou en groupe. Les grandes fêtes populaires (Noël), les réceptions (première communion, mariage), les réjouissances populaires (la Saint-Jean, l'Action de grâce), les anniversaires, les occasions de rencontre (partie de sucre, brunch), les festivités en plein air (méchoui, pique-nique) composent la structure à laquelle on a greffé les menus, les recettes et les conseils de présentation. À cela, il faut ajouter certaines particularités telles la cuisine régionale et internationale, la cuisine à l'improviste, l'art d'appréter les restes, la préparation des canapés etc...

Les recettes sont rédigées de façon claire et sans recours fastidieux à l'hyperbole. La mise en page mérite d'être signalée. Elle a été conçue de façon à éviter, dans 99 pour cent des cas selon sa responsable Rolande Dussault de la maison Publicola, les renvois de texte à la page suivante. La disposition typographique d'une page inclut un menu suggéré, présenté sous forme de cadre tramé en jaune. Si des conseils sur l'utilisation d'un four à micro-ondes sont nécessaires, la présentation les isole dans un carré tramé en bleu au bas de la page. Les recettes sont présentées en mesures métriques et impériales, côte à côte.

En ce qui a trait aux conseils, il faut retenir que le volume contient une foule de renseignements pratiques (souvent illustrés) à l'intention du cuisinier ou de la cuisinière modernes dans ses chapitres sur les outils, sur les techniques de cuisson au four à micro-ondes, sur la planification des réceptions ou la congélation des aliments, le service des vins etc.

Et le sucre ?
Le reproche le plus souvent formulé à l'encontre de la cuisine québécoise est l'abus du sucre, avant même celui de l'abondance des portions.

Signe des temps, sans doute, le contenu de *La table en fête* est émaillé de recettes où l'on sent l'influence de la diététique moderne. Il y a bien encore quelques glorieux gâteaux au chocolat, quelques tartes généreuses... Mais les légumes, les poissons, les fromages, les fruits occupent une place de choix. En fait, le volume contient plus de recettes de salades que de recettes de gâteaux.

Les recettes, et forcément les menus, tiennent cependant compte des aliments disponibles au Québec. Le bœuf, le porc et le poulet sont les viandes les plus utilisées, mais l'agneau est présent, signe que les Québécois perdent de plus en plus leurs préjugés contre cette viande délicieuse et si méconnue. La pomme de terre fait l'objet de nombreuses recettes, mais on suggère autant de façons d'appréter les légumes verts et les légumes dont la teneur en vitamines est élevée.

GAGNEZ LA CAVE DE VIN DE VOS RÊVES



2 CAVES DE VIN d'une valeur de 25 000\$ chacune

DEUX PRIX PRESTIGIEUX: 25 000\$ chacun

Chacune des deux CAVES DE VIN compte plus de 350 bouteilles de Grands Crus provenant des meilleurs vignobles de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal et des États-Unis.

PLUS
Si les billets gagnants ont été achetés AVANT MINUIT LE 4 DÉCEMBRE 1987, chaque gagnant recevra en plus de son prix une armoire CAVAVIN d'une valeur de 6 000\$ en chêne massif, pouvant contenir plus de 300 bouteilles.

TIRAGE LIMITÉ: 3 000 billets seulement
Chaque billet se vend 100\$. Le tirage est limité à 3 000 billets. Vos chances de gagner sont excellentes: une chance sur 1 500.

COMPOSEZ immédiatement: (514) 844-9344

Visa, MasterCard et chèques acceptés.

LA FONDATION GÉRARD DELAGE
en collaboration avec la Société des alcools du Québec
Tirage le 22 janvier 1988, aux Cours Mont-Royal sous la surveillance de Coopers & Lybrand/Laliberté, Lancôt

Le Chef	L'Hospitalité	La Barricade	Le Soleil	Le Quotidien (Saguenay Lac-St-Jean)
La Presse	Sel & Poivre	Finance	Le Nouvelliste	Le Nouveau Masculin

N° de permis: 3862-87-5019-11-2

LES FESTINS DU RITZ-CARLTON

Un prestigieux concours

RADIO CITÉ 107 La Presse



1^{er} prix:
UN REPAS GASTRONOMIQUE POUR 10 CONVIVÉS CHEZ VOUS
Ce mémorable festin sera servi à la résidence même du gagnant par un chef, un maître d'hôtel et deux garçons du RITZ-CARLTON.

Le menu - tout à fait dans le ton des fêtes - est si élaboré qu'il nous faudrait toute la page pour vous le décrire dans ses moindres subtilités gastronomiques! Bien sûr, vin et champagne couleront à flot tout au long de ce somptueux repas... Vos invités et vous n'aurez qu'à savourer longuement et à vous détendre. Mais au fait, qui inviteriez-vous?

2^e prix:
4 INVITATIONS «PREMIÈRE CLASSE» AU RITZ-CARLTON POUR 2 PERSONNES.
Vous débutez la soirée par un dîner en tête-à-tête au restaurant LE MARITIME. Ajoutez à cela une suite confortable pour y loger le soir même et un petit déjeuner le lendemain matin. Très Ritz, quoi!

RÈGLEMENTS
Les gagnants seront nommés à l'émission "LES GIROUETTES DU MATIN" par ANDRÉ GIROUX entre 7 h 30 et 8 h 30 du 14 au 18 décembre. Ils devront rappeler avant 9 h pour mériter leur prix.
Le festin et les repas devront être pris entre le 26 et le 30 décembre inclusivement.
La valeur des prix est de 4 300\$. Règlements disponibles à RADIO CITÉ-FM

Concours LES FESTINS DU RITZ-CARLTON a/s RADIO CITÉ FM

Casier postal 107, succursale B, Montréal H3B 3J5

Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ tél. (bur.) _____ (rés.) _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE J'achète LA PRESSE en kiosque

Téhéran et Paris: retour à la normale

Reuter, AP et AFP
PARIS

À l'indemnité du retour à Paris des otages Roger Auque et Jean-Louis Normandin, la France et l'Iran sont sortis de l'impasse de la « guerre des ambassades » qui les opposait depuis le mois de juillet.

Vahid Gordji, numéro deux officieux de l'ambassade d'Iran, a l'origine du bras-de-fer entre les deux capitales, a quitté dans la soirée la France, après avoir été entendu pendant deux heures et quart par le juge d'instruction Gilles Boulouque, chargé du dossier des attentats de 1986 à Paris qui avaient fait 13 morts et plus de 200 blessés.

Parallèlement à l'audition de Gordji au palais de justice de Paris, le consul de France à Téhéran Paul Torri, accusé d'espionnage et de divers trafics par la justice iranienne, a été entendu par un tribunal islamique à Téhéran.

Dans un communiqué publié peu après le départ de Gordji, l'hôtel Matignon a estimé que le déblocage de la situation « va notamment permettre le retour en France des neuf agents » de l'ambassade de France à Téhéran, bloqués dans leurs locaux depuis la rupture des relations le 17 juillet dernier.

Dans ce contexte de « détente » entre Paris et Téhéran, la « solution des autres problèmes pendants doit pouvoir progresser rapidement », selon Matignon. Il s'agit de la libération des trois derniers otages français (Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann), du retour à la normale entre les ambassades de France à Téhéran et d'Iran à Paris, et du règlement du contentieux financier Eurodif.

Le juge Boulouque, qui souhaitait l'audition de Gordji comme témoin, n'a retenu contre lui aucune charge. L'enquête sur des militants intégristes inculpés en France aurait, selon certaines sources, montré qu'ils étaient en contact avec Gordji, officiellement interprète de l'ambassade.

Kaboul: un discours ponctué de roquettes

Reuter et AFP
KABOUL

La résistance afghane a attaqué hier à la roquette la capitale Kaboul, un des quatre missiles tirés explosant près d'un édifice dans lequel le numéro un Najibullah condamnait les rebelles et présentait un projet de nouvelle constitution.

Dix minutes après le début du discours de Najibullah devant quelque 1 500 délégués réunis en Loya Jirgah (grande assemblée) pour la nomination officielle de Najibullah dans les fonctions de chef de l'État, quatre fortes explosions ont secoué le bâtiment de l'école polytechnique dans lequel se tenait l'assemblée. Le leader afghan a poursuivi calmement son allocution.

Des diplomates sur place ont estimé que les déflagrations étaient dues à des roquettes d'une portée d'environ 10 kilomètres, tirées de l'ouest de Kaboul par la guérilla soutenue par les États-Unis. Selon les mêmes sources, toutes les roquettes sont tombées à l'intérieur de la ville qui compte quelque deux millions d'habitants, l'une d'elles ayant explosé près du lieu de réunion de l'assemblée.

Les délégués ont voté pour donner aux maquisards un délai de 21 jours pour déposer leurs armes, faute de quoi ils auront à faire face à une nouvelle offensive de la part des troupes gouvernementales appuyées par l'URSS.

Mais la résistance afghane, basée au Pakistan, a qualifié de « farce destinée à tromper le monde entier » la réunion de la Loya Jirgah « sous contrôle soviétique, dans un climat de coercition et d'intimidation ».

Plus de 350 personnes ont également été blessées lors d'affrontements avec la police dans sept villes du Bangladesh, ajoute-t-on de mêmes sources dans l'État indien du Tripura.

Selon ces sources, quatre personnes ont été tuées à Dhaka, la capitale, et la cinquième dans la ville industrielle voisine, Na-



Une des scènes macabres croquées dans un des bureaux de scrutin de l'école nationale Argentine-Belgarde où 15 personnes ont été assassinées. PHOTO REUTERS

Ottawa refuse de condamner le CNG «avant d'avoir étudié le décret»

Washington suspend son aide non-humanitaire à Haïti

JOONEED KHAN

Les autorités canadiennes ont exprimé leur « émotion » et leur « déception » après l'annulation des élections générales en Haïti, mais préfèrent attendre l'examen du décret du Conseil national de gouvernement (CNG) dissolvant le Conseil électoral provisoire (CEP) avant de faire de plus amples commentaires.

« Notre appui à Haïti était dirigé en faveur du processus démocratique et nous désirons savoir si le CNG veut toujours faire progresser ce processus avant de décider quoi que ce soit », a déclaré à La Presse Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, dans un entretien téléphonique hier soir.

Au même moment toutefois, le secrétariat d'État américain annonçait à Washington la suspension de « toute aide militaire et non humanitaire » à Haïti.

À Port-au-Prince, l'ambassadeur de France, Michel de La-Fournière, qualifiait de « coup d'État » l'interruption brutale du processus électoral par des commandos macoutistes.

Dans une dépêche de La Havane transmise avant la dissolution du CEP, l'agence soviétique Tass écrivait pour sa part qu'avec la « vague de terreur de droite » qui a entraîné l'annulation du scrutin, Haïti « a frôlé un coup d'État militaire duvaliériste ainsi qu'un retour à l'époque de la dictature ».

Les observateurs américains dépêchés par le président Reagan pour surveiller le déroulement des élections sont rentrés hier soir à Washington. À Ottawa, les autorités ne prévoyaient pas le rapatriement d'urgence des observateurs canadiens bien que le Centre des opérations au ministère des Affaires extérieures se dise prêt à activer à tout moment un plan d'évacuation des quelque 2 000 Canadiens qui se trouvent en Haïti.

Pour l'exercice financier 1987, l'aide militaire US à Haïti s'est élevée à \$1,2 million, a dit le porte-parole Ben Justesen, du secrétariat d'État en annonçant la suspension de cette aide. L'aide économique totalisait \$100 millions, mais Justesen n'a pu dire quelle partie de cette somme constituait l'aide « non humanitaire » à Haïti.

« À la lumière des actions du CNG d'Haïti dissolvant le CEP et abrogeant la législation électorale, le gouvernement des États-Unis a décidé de retirer tout son personnel militaire de soutien d'Haïti et de suspendre toute son aide militaire, à l'exception de sa coopération antistupefiants », a dit Justesen.

Plus tôt, le secrétaire d'État George Shultz avait mis la vague de terreur anti-électorale sur le compte des « partisans de l'ancienne dictature déchue » et indiqué que Washington « ré-examinait » son aide à Haïti. Le président Ronald Reagan avait pour sa part qualifié les événements de « recul du processus démocratique » et exprimé ses inquiétudes « pour tous les citoyens de l'île ».

En l'absence de toute déclaration du premier ministre Brian Mulroney et du ministre des Affaires extérieures Joe Clark, c'est Mme Landry qui rappelait, tard hier soir, que « le Canada avait déjà demandé au CNG d'assurer la sécurité des élections ».

À la question de savoir si le CNG avait assuré cette sécurité à la satisfaction du gouvernement canadien, le ministre Lan-

dry a répété qu'elle ne dirait rien avant d'avoir pris connaissance du texte du décret du CNG.

À Port-au-Prince hier soir, le général Henri Namphy, président du CNG, condamnait « les actes de violence », présentait ses « condoléances aux familles endeuillées » et affirmait qu'il « respecterait le processus démocratique ».

Il accusait toutefois le CEP de s'être érigé en « pouvoir suprême » en « invitant des puissances étrangères à s'ingérer dans les affaires du pays ». Parallèlement toutefois, le CNG précisait dans un communiqué que le CEP n'avait pas été dissous « en tant qu'institution constitutionnelle ».

Denis Comeau, du Centre des opérations du ministère des Affaires extérieures, où des spécialistes « suivent en permanence » l'évolution de la situation en Haïti, a déclaré enfin que les Canadiens en Haïti étaient sains et saufs, mais il a admis que la tension demeurerait grande et qu'il valait mieux pour ces personnes, coopérants, diplomates et même journalistes, de ne pas s'aventurer loin de leurs bases.

Le parti d'Ozal remporte les élections en Turquie



M. Turgut Ozal PHOTO REUTERS

AFP, Reuter et AP
ANKARA

Le Parti de la mère patrie (PMP, droite) du premier ministre Turgut Ozal a remporté les élections générales hier en Turquie, selon les résultats officiels partiels portant sur près de 50 p. cent des voix.

Selon ces résultats communiqués par la télévision nationale, le parti de M. Ozal obtient 36,17 p. cent des suffrages, ce qui lui assure une majorité absolue au Parlement suivant le système électoral qui favorise le parti en tête.

L'agence de presse Anatolie a confirmé, quant à elle, sur la base de 30 p. cent des voix, que le PMP

obtiendrait la majorité absolue au Parlement, avec 269 des 450 sièges.

Commentant ces résultats partiels, M. Ozal a déclaré à la télévision: « Nous serons seuls au pouvoir avec une majorité confortable ».

Selon la télévision nationale, le principal adversaire du PMP, le Parti populiste social-démocrate (PPSD, gauche) d'Erdal Inonu obtiendrait 23,98 p. cent des voix, restant ainsi le premier parti de l'opposition.

Le parti de droite de l'ancien premier ministre Suleyman Demirel (Parti de la juste voie, PJV) reste en troisième position avec 20,26 p. cent, selon ces résultats partiels.

Les quatre autres partis en lice ne réussissent pas à passer la barre des 10 p. cent, condition impérative pour être représenté à l'Assemblée nationale.

C'est le cas en particulier du parti de l'ancien premier ministre Bulent Ecevit (Parti de la gauche démocratique) qui obtient 8,5 p. cent, des intégristes (Parti de la prospérité) avec 6,9 p. cent, et du parti néo-nazi de l'ancien colonel Turkes (Parti nationaliste du travail) qui recueille 3 p. cent des voix.

Ces élections sont les premières organisées depuis le coup d'État militaire de 1980. Seul le parti communiste n'a pas été autorisé à participer au scrutin.

Bangladesh: 5 tués et 350 blessés victimes de la répression policière

Reuter et AFP
AGARTALA, Inde

Selon des sources indiennes, la police du Bangladesh a tué cinq personnes, hier, en réprimant des manifestations antigouvernementales, alors que l'appel à la grève générale était bien suivi en province.

Plus de 350 personnes ont également été blessées lors d'affrontements avec la police dans sept villes du Bangladesh, ajoute-t-on de mêmes sources dans l'État indien du Tripura.

Selon ces sources, quatre personnes ont été tuées à Dhaka, la capitale, et la cinquième dans la ville industrielle voisine, Na-

rayanganj. Le couvre-feu, qui avait été levé à 08 h locales, a été reconduit dans tout le pays à partir de 16 h.

À Dhaka, deux des victimes seraient des étudiants, morts après une charge à la matraque de la police contre une foule de 5 000 manifestants qui criaient des slogans hostiles au président Hossein Mohammed Ershad, dans le secteur de l'université.

Les deux autres victimes ont été tuées lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants dans la banlieue de Dhaka. Une bombe a en outre explosé hier dans le quartier de Gulishan, à proximité de la gare routière faisant trois blessés.

Les informations faisant état de ces incidents interviennent alors qu'Ershad a décrété l'état d'urgence vendredi dernier, et que les journalistes, au Bangladesh, se sont vus demander de ne publier que les nouvelles de sources gouvernementales.

La radio nationale a averti les employés du gouvernement qu'ils s'exposeraient à de « graves conséquences » s'ils quittaient leurs bureaux sans la permission de leurs supérieurs pendant les heures de travail. Elle a également réitéré l'offre d'Ershad de négocier sur « des questions politiques importantes » avec les dirigeants de l'opposition.

Des voyageurs arrivant à Cal-

cutta en provenance de Dhaka après la réouverture des liaisons aériennes hier, ont indiqué que l'atmosphère était tendue dans la capitale du Bangladesh, où un grand nombre de soldats et d'unités paramilitaires patrouillaient dans les rues.

Selon des sources proches des services de renseignements indiens à Calcutta, la police du Bangladesh a arrêté ces derniers jours près de 4 000 militants de l'opposition, dont des personnalités en vue, principalement à Dhaka, Chittagong, Khulna, Narayanganj et dans le district oriental de Sylhet, où des manifestations ont également eu lieu hier.

68 p. cent des électeurs aux urnes en Pologne

AFP, Reuter et UPI
VARSOVIE

En dépit de manifestations de l'opposition dans au moins quatre villes, le taux de participation au référendum sur les réformes économiques et politiques, qui s'est déroulé hier en Pologne, est « d'environ » 68 p. cent, a annoncé dans la nuit à Varsovie le porte-parole du gouvernement Jerzy Urban.

M. Urban a précisé qu'il s'agit d'un taux officieux calculé à partir du nombre d'électeurs inscrits qui se sont effectivement rendus dans les bureaux de vote. Il peut encore varier, a ajouté M. Urban, en fonction de la validité des bulletins déposés dans les urnes.

Le porte-parole du gouvernement polonais s'est refusé à faire le moindre pronostic sur le nombre de « oui » et de « non » exprimés par les électeurs, se bornant à confirmer que ces résultats seront officiellement diffusés cet après-midi.

M. Urban s'est d'ores et déjà félicité de ce taux de participation qui, selon lui, est « très bon », compte tenu de la complexité des questions posées et des conséquences du scrutin pour la population, référence notamment aux hausses des prix qui en découleront (de 110 à 200 p. cent pour les produits alimentaires et énergétiques).

Le porte-parole a enfin estimé que l'appel au boycott lancé par l'opposition, et principalement par le syndicat dissous Solidarité, s'est soldé par un « échec ». La police a cependant dû disperser des manifestations à Gdansk, Varsovie, Cracovie et Wrocław.

Les observateurs relèvent en outre que le taux de participation annoncé par M. Urban est en retrait de quelque dix p. cent par rapport à celui enregistré lors des élections législatives de 1985. Il est aussi le plus bas jamais obtenu par le pouvoir en Pologne, dans le cadre d'une consultation au suffrage universel direct, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

L'armée d'Israël tire sur de jeunes Palestiniens

Reuter
JÉRUSALEM

L'armée israélienne a tiré hier sur des jeunes palestiniens, faisant quatre blessés au moins, au cours de manifestations marquant le 40e anniversaire de la résolution des Nations unies décrétant la partition de la Palestine.

Un porte-parole militaire a déclaré que l'armée avait blessé aux jambes deux manifestants masqués dans le camp des réfugiés de Balata, en Cisjordanie occupée, tandis que des dizaines d'adolescents jetaient des pierres, brûlaient des pneus et hissaient le drapeau palestinien interdit.

Auparavant, un palestinien de 18 ans, armé d'une barre de fer acérée, a été légèrement blessé à la jambe, après que l'armée eut ouvert le feu devant son refus d'obéir aux sommations, près de Naplouse, a déclaré le porte-parole.

L'armée a instauré un couvre-feu à Balata, où des commerçants avaient fermé leurs boutiques pour protester contre la résolution des Nations unies, adoptée le 29 novembre 1947.

Dans la bande de Gaza, à Rafah, sur la frontière égyptienne, des soldats ont blessé à la jambe un jeune palestinien, selon la radio. L'armée a précisé avoir reçu deux cocktails molotov dans cette ville.

Non loin de là, à Khan Younes, la police a rapporté que deux jeunes palestiniens, âgés de 15 et 17 ans, avaient été hospitalisés pour des blessures par balle aux jambes et au ventre. Les circonstances de ces blessures n'ont pas été précisées.

À Ramallah et Naplouse, en Cisjordanie, plusieurs écoles ont fermé en signe de protestation mais l'armée a obligé les commerçants à ouvrir leurs magasins, ont déclaré des témoins. Des soldats ont scellé les volets des commerçants qui refusaient d'obéir à leurs ordres.

« Les manifestations d'aujourd'hui illustrent une nouvelle fois l'exaspération des Palestiniens », écrit hier l'hebdomadaire arabe de Jérusalem-est, Al-awdah.

Quoi faire aujourd'hui

Pour cette chronique
veuillez adresser vos lettres comme suit :
«Quoi faire aujourd'hui»
LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

B 8

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 30 NOVEMBRE 1987

CONFÉRENCES

■ Le Dr Jean-Luc Malo, pneumologue pour adultes, présente une conférence intitulée « Les maladies respiratoires et leur traitement », ce soir, 30 novembre, à 19 h 30, à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville (salle G415, 4e étage). Pour plus amples renseignements: Suzanne Lepage, 845-3129 ou 656-4793.

■ Un «deuilothérapeute», Léon Robichaud, prononcera une conférence sur le thème « Sortir de son deuil - le mardi 1er décembre, à 20 h, en l'église Ste-Anne de Ste-Anne de Bellevue. Entrée libre.

■ Denise Camarais, psychologue, prononcera demain 1er décembre, à 19 h 30, une conférence intitulée « Fêter ses limites », à la Polyvalente de Martigny (955 Montarville) à

Boucherville. Cette conférence s'adresse aux femmes séparées, divorcées, en difficulté ou chef de famille monoparentale. Pour renseignements: 641-4580.

RÉUNIONS

■ Une séance de fondation de l'Association des diplômés et diplômées de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal aura lieu le 30 novembre, à 19 h 30, au pavillon Marie-Victorin (ancien pavillon Jésus-Marie), 90, avenue Vincent-d'Indy, local B-328. Invitation à ceux et celles qui veulent contribuer à un rapprochement entre diplômés, la Faculté, les milieux d'interaction et les différents champs d'étude des sciences de l'éducation, ainsi qu'influencer l'évolution de l'éducation au Québec. Renseignements: Mme Monique Gadois, 343-6594.

le (L')

Complexe Desjardins (1): 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 05, 21 h 15.

Incorruptibles (Les)

Omega (1): 21 h 10.

I've Heard the mermaids singing

Cineplex (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Inter espace

Cinéma de Montréal (1): 13 h, 17 h 05, 21 h 10.

Jailhouse Girls

L'Amour: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35.

Jeunes bourgeoises

Commodore: dès 18 h.

Jeux d'artifice

Mon Cinéma: 19 h.

Less than zero

Faubourg Sainte-Catherine (3): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.

Liaison fatale

Greenfield (3): 19 h, 21 h 30.

Laval (1): 19 h 10, 21 h 40.

Parisien (1): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.

Versailles (2): 19 h 10, 21 h 40.

Like Father like Son

Cineplex (7): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

Dirty Dancing

Cineplex (2): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45.

Family viewing

Bogart (3): 19 h 30, 21 h 30.

Fatal Attraction

Fairview (1): 19 h, 21 h 30.

Imperial: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.

Kent (2): 19 h, 21 h 30.

Ferris Bueller

Omega (1): 19 h 20.

Fil de Beverly Hills (Le)

Omega (2): 21 h 30.

Flowers in the Attic

Bonaventure (1): 19 h, 21 h.

Brossard (2): 19 h 05, 21 h 30.

Carrefour Laval (1): 19 h 05, 21 h 05.

Folie histoire de l'espace (La)

Chambly, Lun., ven., sam.: 19 h 30.

Châteauguay (1): 19 h.

Full Metal Jacket

Berri (3): 12 h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

Jean-Talon: 19 h, 21 h 15.

Greenfield (2): 18 h 30, 20 h 30.

Laval (3): 18 h 15, 20 h 15.

Parisien (2): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.

Versailles (3): 18 h 30.

Châni des sirènes (La)

Complexe Desjardins (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.

Cinderella

Dorval (3): 18 h.

Palace (6): 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven.: 22 h 15.

Confessions provocantes

Bijou: 10 h, 12 h 40, 15 h 20, 18 h, 20 h 40.

Contrat (Le)

Omega (2) Ven.: 19 h 30.

Cry/Freedom

Place du Canada: 20 h 15.

Darje lascive

Laval 2000 (1): 19 h 30, 21 h 35.

Longueuil (2): 19 h 30, 21 h 30.

Paradis (1): 19 h 15, 21 h 15.

St-Denis (3): 12 h 20, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

Date with an angel

Loews (4): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 40.

Versailles (4): 19 h 10, 21 h 25.

Roxanne

Paradis (3): 19 h.

Rumba (La)

Berri (5): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

Running Man

Astre (1): 18 h 45, 20 h 45.

Brossard (3): 19 h, 21 h 15.

Carrefour Laval (3): 19 h 15, 21 h 30.

Place Alexis Nihon (1): 12 h 50, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15.

Sammy and Rosie get laid

Palace (1): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.

Sentence diabolique (Une)

Châteauguay (2): 19 h 15.

Sex Crazy

Eve: 10 h, 13 h 10, 16 h 25, 19 h 40.

Sicilien (La)

Berri (2): 13 h, 16 h, 19 h, 22 h.

Someone to watch ever me

Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

Sorcières d'Eastwick (Les)

Parisien (3): 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 10.

Steakout

Palace (5): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 35.

Superman IV

Astre (2): 19 h 10, 21 h.

Brossard (1): 19 h 10, 21 h 05.

Carrefour Laval (2): 19 h 10, 21 h 15.

St-Denis (2): 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.

Suspect

Cineplex (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40.

Decarie (1): 19 h, 21 h 30.

Teen Wolf Too

Dorval (4): 19 h 15, 21 h 40.

Palace (2): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle ven.: 23 h 55.

Télé-sexe

Commodore: dès 18 h.

Three men and a baby

Fairview (2): 19 h 05, 21 h 10.

Greenfield (1): 19 h 15, 21 h 30.

Laval (2): 19 h 05, 21 h 25.

Versailles (1): 19 h 15, 21 h 30.

York: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

Dernier spectacle vers: 23 h 30.

Tuer n'est pas jouer

Châteauguay (1): 20 h 45.

Virginie l'interdit

Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 40, 20 h 35.

Wish you were here

Bogart (2): 19 h, 21 h 10.

Les yeux noirs

Cremaize: 19 h 15, 21 h 30.

Un zoo la nuit

Astre (4): 19 h, 21 h 10.

Carrefour Laval (5): 19 h, 21 h 20.

Chambly, Lun., ven., sam.: 19 h 30.

Complexe Desjardins (2): 14 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.

RÉPERTOIRE AUJOURD'HUI

Alles du désir

Papineau: 19 h, 21 h 30.

Année du dragon (L')

Quimetoscope: 21 h.

Birdy

Cinéma V: 19 h 15.

Cours de l'Institut Léon Tolstoï (Les)

Quimetoscope: 18 h 30.

Danton

Cinéma V: 19 h.

Dernier métro (La)

Quimetoscope: 21 h 30.

Famille (La)

Papineau: 19 h 15.

Femme seule cherche compagnon

Quimetoscope: 19 h 15.

Gothic

Cinéma de Paris: 19 h.

High and low

Cinéma V: 21 h 30.

Nadine

Cinéma V: 21 h 30.

Pierrot le fou

Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

Puritaine (La)

Papineau: 21 h 40.

Sky Odyssey

Milieu: 19 h.

Tarkovsky's Nostalghia

Cinéma V: 19 h.

Untouchables (The)

Cinéma V: 21 h 15.

Milieu: 21 h.

MUSIQUE

Église de Saint-Laurent (805, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent) — Chœurs des Cégeps St-Laurent et Vanier. Dir. Gilbert Patenaude et Jean Sult. Oeuvres de Gabriel, Praetorius, Brahms, Pinkham, Hurford, Willcocks et Rutter: 19 h.

Université McGill (Salle Pollack) — Ensemble de musique contemporaine. Dir. Bruce Mather: 20 h. — (Salle Redpath) — Collegium Musicum. Dir. Mary Cyr et Allan Post: 20 h.

Place des Arts (Salle Maisonneuve) — Orchestre de chambre McGill. Dir., Alexander Broct. Arien Auger, soprano. Oeuvres de Haydn et Mozart: 20 h 30.

Université de Montréal (Salle B-484) — Denis Bluteau, Chantal Soucy, Chantal Rhéaume, Natalie Lasalle et Natalie Morel, flûtistes: 17 h.

THÉÂTRE

Place des Arts (Salle Port-Royal) — «Oublier», de Marie Laberge. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.

Café de la Place (Place des Arts) — «Tête-à-tête», de Ralph Burdman. Du mar. au sam., 20 h.

Théâtre du Nouveau Monde (84 o., Ste-Catherine) — «Bonjour là, bonjour», de Michel Tremblay. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.

La Licorne (2075, St-Laurent) — «Piège pour Cendrillon», adapt. de Michelle Allen du roman de Sébastien Japrisot, 20 h 30, sauf lun.

Théâtre du Rideau Vert (4664, St-Denis) — «Les Fridolinades», de Gratien Gélinas. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h; dim., 15 h.

Théâtre de Quat-Sous (100 e., av. des Pins) — «Le dernier quatuor d'un homme sourd», de Francine Ruel et François Cervantes. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 17 h, 20 h 30.

Théâtre le Mont-Royal (Salle du Collège français, 5210, Durocher) — «Les foluettes», de Michel-Marc Bouchard. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 17 h, 21 h.

Théâtre d'aujourd'hui (1297, Papineau) — «Les fantômes de Martin», de Gilbert Turp. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 30 NOVEMBRE 1987

Le Shado (3732, St-Dominique) — «Heavy Metal», de Rachel Moisan. Merc., jeu., ven., sam., 20 h 30.

Espace Libre (1945, Pullum) — «La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil à Montréal», de Sébastien Japrisot. Du mar. au sam., 20 h 30.

Puzzles-Scène (3625, av. du Parc) — «A... My name is Alice», mise en scène de Jean Austen. Du mar. au dim., 20 h.

Centre 453, Saint-François-Xavier) — «La Sagouine», d'Antoine Maillet. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h; mat., sam., 14 h.

Centre Véronneau (365, Saint-Jean, Longueuil) — «Urgence aux portes», de Céline Côté: 20 h.

La Belle époque (19, Saint-Laurent, Saint-Timothée) — «Mademoiselle Marguerite», de Roberto Athayde. Jeu., ven., sam., 21 h.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Maison-Théâtre (255 e., Ontario) — «Le secret de Miris». Présentation du Théâtre de l'Avant-Pays. Merc., jeu., ven., 10 h, 13 h 30; sam., 15 h; dim., 13 h, 15 h.

La Chaconne (542 e., Ontario) — «La malla tragique». Présentation de Les Marionnettes de Claire et René. Dim., 13 h 30, 15 h 30.

VARIÉTÉS

Théâtre Saint-Denis (1594, Saint-Denis) — «Cats». Du lun. au sam., 20 h; mat., merc., sam., 14 h.

Spectrum (518 e., Ste-Catherine) — Samedi de rire: 20 h.

Centaur (453, St-François-Xavier) — «Noël Coward: A portrait», de Peter Pringle. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 14 h 30, 19 h 30.

Café Campus (3315 Chemin de la Reine-Marie) — Ligue universitaire d'improvisation: 21 h.

Biddle (2060, Aymer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 19 h à minuit. Trio de Charlie Biddies. Du merc. au sam., dès 22 h.

Le Bijou (300, Lemoyne) — Michelle Sweeney. Du merc. au sam., dès 22 h.

La Cage aux Sports (2250, Guy) — Ron Harris. de 17 h à 20 h.

Le Rjsting Sun I (286 e., Ste-Catherine) — Billy Craig et The Blue Shadows: dès 21 h.

KM / Kilomètre / Heure (4171, St-Denis) — Sylvie Peron: dès 22 h.

Checkers (4514, av. du Parc) — Groupe Chocolat Butter Milk: dès 21 h.

Le Centre Sheraton (1001 o., Dorchester) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. L'improptu. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard. Sam., de 19 h à minuit.

Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «Folies Folies». Présentation de la Belle époque. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30. Sam., 20 h, 22 h 30.

Le Méridien — Tibor Ceasar. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. François Comeau. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.

Le Shangrilla (Peel et Sherbrooke) — Hanny et Natalie. Dim., de 11 h à 15 h.

Le Clavier (Ramada Inn, 6600, Côte-de-Liesse) — Aigis Di Carlo. Du merc. au dim., dès 21 h.

</

L'OUA veut un moratoire de trois ans sur la dette

Conférence sur la crise économique africaine?

Revue
ADDIS-ABEBA

Les dirigeants africains débattent aujourd'hui de propositions réclamant la tenue d'une conférence internationale consacrée au problème de la crise économique du continent, lors du sommet extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'ouvre à Addis-Abeba.

Les dirigeants devraient aussi profiter de ce sommet pour demander un moratoire de trois ans sur la dette extérieure de l'Afrique, qui s'élève à \$200 milliards US et paralyse leurs économies. Mais dans les milieux diplomatiques occidentaux, on doute que les créanciers occidentaux acceptent un tel gel des remboursements.

Les dirigeants évoqueront en-

semble les propositions rédigées la semaine dernière par les ministres africains des Finances et des Affaires étrangères et visant à aborder le problème de la dette de manière globale, a-t-on appris de même source.

Ces propositions demandent la tenue, en 1988, d'une conférence internationale réunissant les pays débiteurs africains et les pays créanciers pour mettre en oeuvre une stratégie commune face au problème de l'endettement.

Le service de la dette absorbe une proportion croissante des maigres revenus africains à l'exportation et le continent dépense aujourd'hui quelque 40 p. cent du revenu de ses exportations dans le paiement des intérêts et le remboursement de la dette, empêchant toute stratégie de développement économique, selon les chiffres de l'OUA.

Huit pays latino-américains réclament une réduction du fardeau de la dette extérieure

Reuter et AFP
ACAPULCO

Les huit présidents latino-américains réunis depuis vendredi à Acapulco se sont engagés hier à travailler sur un projet de marché commun, et sur une réduction du fardeau de la dette extérieure.

Dans un document de 28 pages intitulé *Engagement d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie*, les chefs d'État argentin, brésilien, colombien, mexicain, panaméen, péruvien, uruguayen et vénézuélien promettent de se soutenir les uns les autres au cas où l'un d'eux déciderait de limiter

le service de sa dette à sa capacité de payer.

Le document estime que « le poids de la dette extérieure s'est accru » (\$380 milliards US) et demande une réduction des taux d'intérêts pour son remboursement. Les huit pays réclament des crédits suffisants aux banques commerciales « afin de permettre la poursuite des programmes de développement ».

Pour plusieurs diplomates, le principal succès de cette rencontre de trois jours est qu'elle ait pu avoir lieu sans les États-Unis, et que les participants aient affirmé leur unité et leur indépendance.

Le document ne fait aucune allusion à la proposition du Bré-

sil, approuvée semble-t-il par les sept autres pays, de rouvrir la porte à Cuba après 25 ans d'exclusion de la communauté américaine.

À propos de la dette extérieure, les signataires affirment que les mesures prises jusqu'ici sont insuffisantes et réclament une solution permanente, notamment une révision de la politique du Fonds monétaire international afin de permettre la croissance des pays de la région. Les participants demandent aussi que l'octroi de crédits par les banques commerciales soit indépendant des accords passés avec le FMI et la Banque mondiale.

À propos de la situation en Amérique centrale, les huit

chefs d'État estiment nécessaire la mise en oeuvre d'un « programme international de secours » pour soutenir économiquement l'accord de paix signé l'été dernier au Guatemala. Parmi les mesures envisagées figurent le développement du commerce inter-régional et la mise en place de projets concrets d'assistance alimentaire et agricole.

Les huit chefs d'État reconnaissent « les énormes difficultés » qu'il reste à surmonter pour l'application du plan de paix en Amérique centrale. Ils lancent néanmoins « un fervent appel » pour que les parties concernées « assument leurs engagements ».

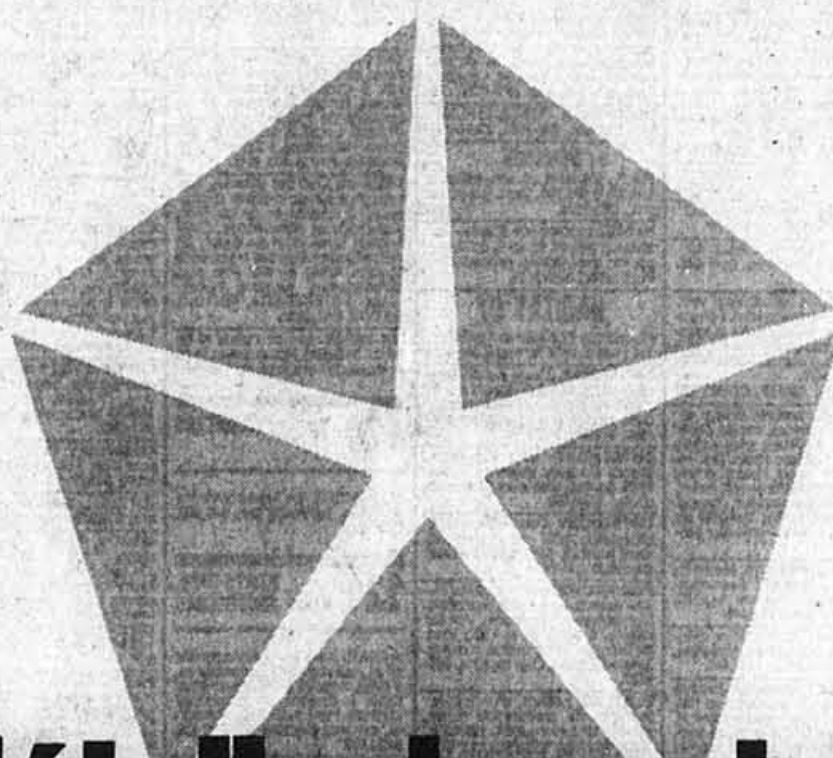
MERCI MADAME JEHANE BENOIT

Votre chaleur humaine, votre sens de l'humour dénotaient une générosité de caractère exceptionnelle.

Votre enthousiasme, votre dévouement pour l'art culinaire ont fait de vous une Grande Dame. Ce fut un honneur pour notre compagnie d'avoir eu le privilège de travailler avec vous en si étroite collaboration.

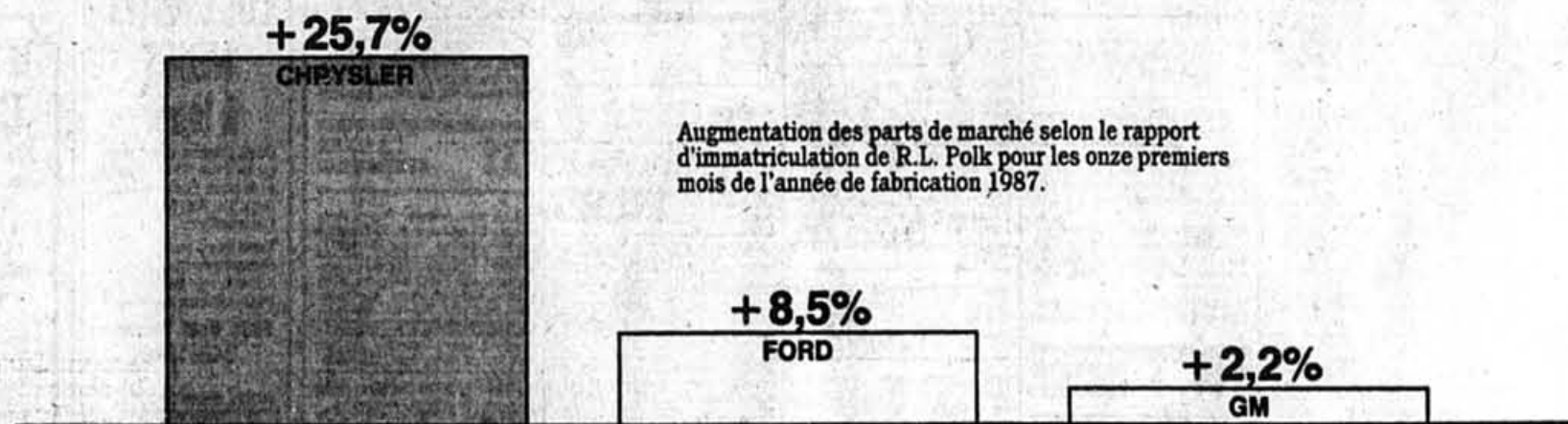
Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer notre profonde tristesse. Vous avez laissé derrière vous une empreinte ineffaçable.

Panasonic®



L'étoile du match

Grâce aux Canadiens,
Chrysler trouve, encore une fois, le moyen de se distinguer.



L'appui des Canadiens a permis à Chrysler de déployer tout son esprit de compétition. Et nous y avons répondu à coups d'innovations. D'abord, il y a eu ces deux nouveaux véhicules conçus pour la famille. L'industrie s'obstine à les appeler "camions". Pour nous, c'est l'Autobeaucoup: la Dodge Caravan et la Plymouth Voyager qui ont séduit le Canada tout entier. Ensuite, nous avons créé le Dodge Dakota: le tout premier vrai pick-up intermédiaire. Nous avons tellement confiance en nos produits que nous les protégeons par une garantie exceptionnelle: 7 ans ou 115 000 km!*

CHRYSLER CANADA **GARANTEE 7/115**
Tout pour être les meilleurs

*Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur des voitures et camions 1988 fabriqués en Amérique du Nord. Possibilité de franchise. Détails chez le concessionnaire.

NOUS FAISONS PLUS D'EFFET

Wardair Canada présente fièrement le premier de sa nouvelle flotte d'avions au fuselage élargi A310, les plus avancés, les plus silencieux et les plus confortables au monde.

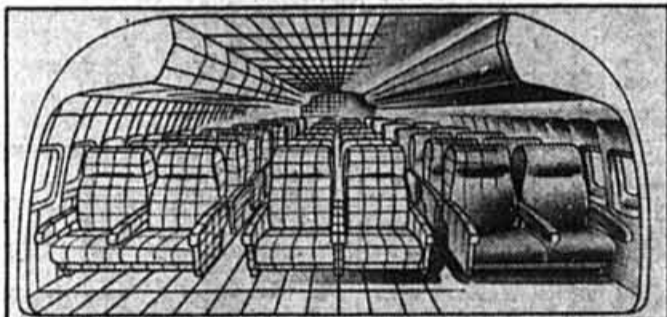
Fort de la réputation largement répandue de Wardair pour l'excellence de son service, le A310 établit de nouvelles normes pour le voyage aérien confortable, agréable et à temps.



Les sièges du A310 ont été conçus spécifiquement pour le plus grand confort des passagers.

PLUS DE PLACE

Le A310 de Wardair procure aux passagers de la Classe Affaires et ceux de la Classe Wardair les sièges les plus larges et les plus confortables qui soient, offrant 10 p. cent de plus d'espace en Classe Affaires que tout autre transporteur aérien national. De plus, tous les sièges ont plus d'espace pour les jambes ainsi que des appui-pieds confortables.

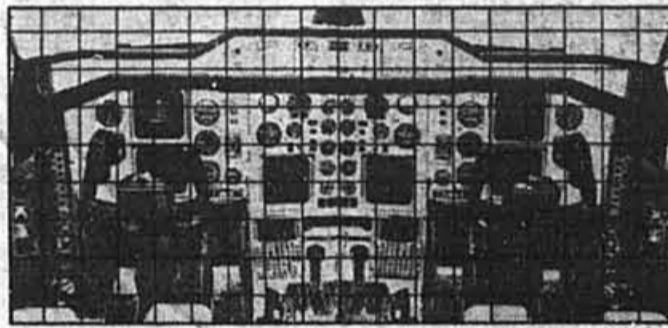


L'aménagement de la cabine du A310 reflète l'engagement continu de Wardair au confort et à l'agrément du passager.

PLUS COMMODE

Les tablettes élargies de tous les A310 sont réglables et répondent davantage à vos besoins. En dégustant notre fine cuisine servie sur de larges plateaux, vous vous croirez installés à la table de votre restaurant préféré.

Les penderies et les coffres à bagages plus spacieux sont autant d'espaces de rangement pour éviter l'empilage et l'encombrement des bagages montés à bord. Et les toilettes en plus grand nombre tendent à éliminer les files d'attente.



Le poste de pilotage du nouvel avion A310 fait appel aux plus récentes innovations à même la gamme complète des technologies nouvelles.

PLUS FIABLE

Le A310 utilise la technologie d'avionique et de mécanique la plus avancée du monde d'aujourd'hui et sa fiabilité éprouvée est d'un niveau extrêmement élevé, rehaussant encore davantage la renommée actuelle de Wardair pour ses services ponctuels et de haut calibre.

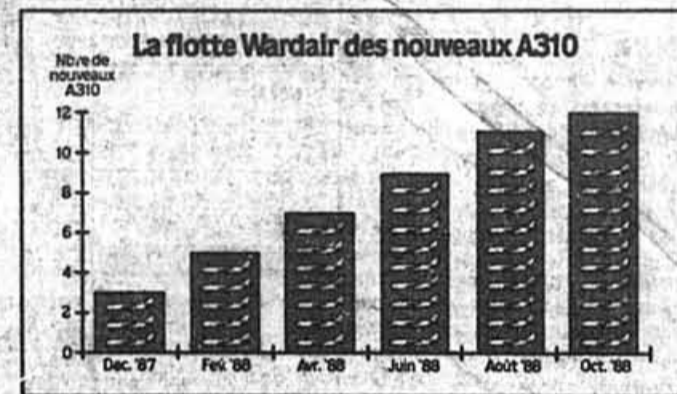


"L'empreinte de son" du A310, seulement 20 p. cent du bruit des avions plus anciens.

LES MEILLEURS VOISINS DU MONDE

Un design sophistiqué fait du A310 un voisin discret en raison d'une "empreinte de son" de Catégorie 3, à peine 20 p. cent du bruit émis par les avions plus anciens. Avec l'avion à réaction le plus silencieux au Canada, Wardair démontre son engagement

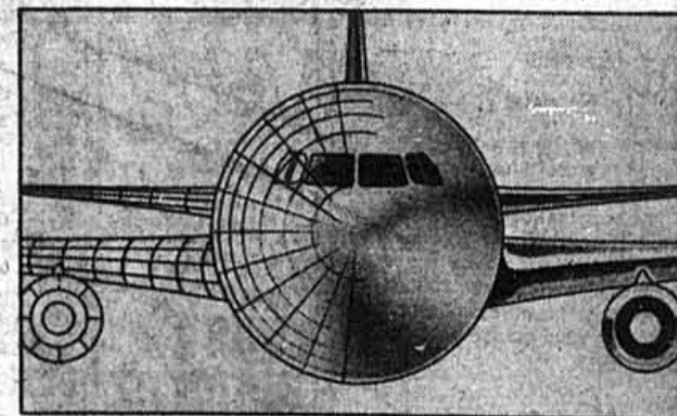
envers les technologies de pointe qui bénéficient autant aux passagers qu'aux résidents des communautés avoisinantes des aéroports.



Accroissement de la nouvelle flotte des A310 de Wardair.

PLUS DE VOLS

Avec la flotte de nouveaux A310 de Wardair, un plus grand nombre de gens d'affaires et de passagers ordinaires profiteront du nombre grandissant de vols réguliers en partance pour les principales destinations canadiennes et de l'étranger.



Le nouveau A310 de Wardair.

PLUS POUR MOINS

En respectant l'engagement Wardair à l'innovation technologique, le A310 permet d'offrir aux passagers des tarifs réduits (jusqu'à 40 p. cent de moins) sur tous les parcours, tout en assurant un niveau de confort et un service ponctuel de la plus haute qualité.



Wardair Canada